



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3852 - Lundi 08 Avril 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 26**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 10

- Résultats provisoires des régions P. 11 à 26

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 27 à 38**

- Marchés de fournitures et services courants P. 27 à 33

- Marchés de travaux P. 34 & 35

- Marchés de prestations intellectuelles P. 36 à 38

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 39 à 45**

- Marchés de travaux P. 39

- Marchés de prestations intellectuelles P. 40 à 45



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM)

Liste complémentaire de la manifestation d'intérêt N°2023-01/ENAM/DG/PRM du 17 décembre 2023 pour la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs pour l'année 2024 de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM)

Date de publication des résultats : Revue des Marchés Publics N°3802 du Lundi 29 Janvier 2024 , pages 58 à 64

Financement : Budget de l'ENAM, Gestion 2024

N°	DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	N°IFU	ADRESSE	DOCUMENTS DEMANDES	OBSERVATIONS
LOT 1 : FOURNITURES ET EQUIPEMENTS					
1	NATECH GROUP SA	00066479 V	07560000	Fournis conformes	Retenu
2	LUNIK DESIGN SARL	00118043 Y	71978824	Fournis conformes	Retenu
3	ETABLISSEMENT MADINA PASSADE ET FRERES (EMAPAF)	00022947 R	70237784	Fournis conformes	Retenu
4	COMITRAS BURKINA	00166203 J	60261370	Fournis conformes	Retenu
5	KIOSQUE RESTO KONTUGILI	00022786 R	70291713	Fournis conformes	Retenu
6	RESTO BUVETTE YEMPABOU	00080264X	70327202	Fournis conformes	Retenu
7	RESTAURANT LE GRAND GIBIER	00134091 E	70232585	Fournis conformes	Retenu
LOT 2 : CONSULTATION DES CONSULTANTS					
1	CABINET MBOMA ALPHA-INGENIEUR CONSEIL	00137568 L	71223717	Fournis conformes	Retenu
2	AFRIK CONSULT	00032033 X	70210460	Fournis conformes	Retenu
3	SAHEL CONCEPT	00077882 U	70650702	Fournis conformes	Retenu
4	CHRIST STAR	00066144 F	70204980	Fournis conformes	Retenu
5	BETAIC	00059514 M	70207153	Fournis conformes	Retenu
6	O. INGENIERIE	00134666 E	70785476	Fournis conformes	Retenu
7	INGENIERIE-RECHERCHE -MANAGEMENT- ARCHITECTURE (IRMA)	00090583V	70844003	Fournis conformes	Retenu

Résultats provisoires

MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

RECTIFICATIF PORTANT SUR L'OBJET DU LOT 1 DE LA DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°2024-005/MJDHRI/SG/DMP DU 19/02/2024 POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS.

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024 - Publication : Revue des Marchés Publics N°3819 du mercredi 21/02/2024.

Nombre de concurrents : dix (10) ; Date de dépouillement : 05/03/2024 - Référence de la convocation : n° 24/067/MJDHRI/SG/DMP du 28/02/2024.

Lot 1 : Moyenne des offres : 25 265 432; enveloppe : 30 000 000; M : 28 106 173 ; 0,85M=23 890 247 ; 1,15M= 32 322 0990;

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement du MJDHRI				
1	PRODIPRES	23 922 376 TTC	23 922 376 TTC	Lettre de soumission non conforme : absence de précision du montant minimum et maximum ; absence de spécifications techniques Irrecevable
2	SOPABUCE SARL	Min: 11 117 475 HTVA Max : 20 580 285 HTVA Min : 13 118 621 TTC Max : 24 284 736 TTC	Min: 11 117 475 HTVA Max : 20 580 285 HTVA Min : 13 118 621 TTC Max : 24 284 736 TTC	Conforme 3 ^{ème}
3	WARSI	Min : 13 245 260 HTVA Max: 23 678 271 HTVA	Min : 13 245 260 HTVA Max: 23 678 271 HTVA	Absence de précision de marque dans tous les items Non conforme
4	ECAF	Min: 11 720 700 HTVA Max : 20 765 500 HTVA	Min: 11 720 700 HTVA Max : 20 765 500 HTVA	Agrafeuse 25/6 proposée au lieu de 24/6 demandée Non conforme
5	GUESDELA MULTI SERVICES	Min : 10 702 500 HTVA Max: 20 055 200 HTVA	-	Absence de délai de livraison Irrecevable
6	EXCELLIUM SERVICES	Min : 13 519 500 HTVA Max: 23 659 250 TVA	-	Absence de marque aux items 05,06, 26, 29 et 30 ; Non conforme
7	KATCHIANA GROUP	Min : 14 863 870 TTC Max: 26 952 026 TTC	Min : 14 863 870 TTC Max: 26 952 026 TTC	Item 11 : agrafeuse 26/6 proposée au lieu 26/4 demandée, absence de précision de couleur aux items 27 et 28 Non conforme
8	SK PRODUCTIONS INTERNATIONALES SARL	Min : 11 789 000 HTVA Min : 13 911 020 TTC Max : 22 179 000 HTVA Max : 26 171 220 TTC	Min : 11 789 000 HTVA Min : 13 911 020 TTC Max : 22 179 000 HTVA Max : 26 171 220 TTC	Conforme 5 ^{ème}
9	DEM'S SERVICES SARL	Min : 11 423 200 HTVA Max : 20 204 200 HTVA	Min : 11 423 200 HTVA Max : 20 204 200 HTVA	Conforme Offre anormalement basse Ecarté
10	AREBATE SARL	Min : 14 358 240 TTC Max : 25 614 850 TTC	Min : 14 358 240 TTC Max : 25 614 850 TTC	Conforme 10 ^{ème}
11	PREDIUM DB	Min : 12 635 050 HTVA Max : 22 000 000 HTVA	Min : 12 635 050 HTVA Max : 22 000 000 HTVA	Conforme 13 ^{ème}
12	AGF SERVICES	Min : 9 427 250 HTVA Max : 21 452 750 HTVA	Min : 9 427 250 HTVA Max : 21 452 750 HTVA	Conforme 1 ^{er}
13	PLANETE SERVICES	Min : 15 195 450 TTC Max : 26 651 480 TTC	Avant rabais Min : 15 195 450 TTC Max : 27 064 480 TTC Après rabais Min : 13 827 860 TTC Max : 24 628 677 TTC	Erreur de sommation au sous total de l'item 25 (850 000 au lieu 500 000). La correction entraine une augmentation de 1.54% au maximum. Application d'une remise de 9% Conforme 4 ^{ème}
14	ALYA SERVICES	Min : 12 278 000 HTVA Max : 21 980 000 HTVA	Min : 12 278 000 HTVA Max : 21 980 000 HTVA	Conforme 12 ^{ème}
15	GROUPE ASA MATERIEL	Min : 11 819 500 HTVA Max : 20 601 500 HTVA	Min : 11 819 500 HTVA Max : 20 601 500 HTVA	Conforme 6 ^{ème}
16	SOCADIM SARL	Min : 15 646 800 TTC Max : 29 577 290 TTC	Min : 14 039 050 TTC Max : 26 954 740 TTC	Incohérence des prix unitaires sur le bordereau des prix unitaires et le devis estimatif aux items 1 ,2 et 3. La correction entraine une diminution de 10.27 % et 8.86% respectivement au minimum et au maximum. Conforme 8 ^{ème}
17	F.C.G.S	Min : 13 987 130 TTC Max : 25 750 550 TTC	Min : 14 376 530 TTC Max : 25 750 550 TTC	Erreur sur la quantité minimum dans le devis estimatif à l'item 25 (400 au lieu 100). La correction entraine une augmentation de 2.783% au minimum

Résultats provisoires

				Conforme 11 ^{ème}
18	C.B.CO SARL	Min : 13 548 170 TTC Max : 25 000 660 TTC	Min : 13 972 970 TTC Max : 25 000 660 TTC	Erreur sur la quantité minimum dans le devis estimatif à l'item 25 (400 au lieu 100). La correction entraine une augmentation de 3.13% au minimum Conforme 7 ^{ème}
19	SL.CGB SARL	Min : 14 171 151 TTC Max : 25 535 790 TTC	Min : 14 171 151 TTC Max : 25 535 790 TTC	Conforme 9 ^{ème}
20	BARSHIFA	Min : 10 337 550 HTVA Max : 18 034 300 HTVA	-	Absence de précision de délai de livraison ; absence de précision de marque dans tous les items Irrecevable
21	ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	Min : 11 910 174 TTC Max : 24 437 759 TTC	Min : 11 910 174 TTC Max : 24 437 759 TTC	Application d'une remise 18.5% sur le minimum et maximum HTVA Conforme 2 ^{ème}
Attributaires		<p>Lot 1 : AGF SERVICES pour un montant minimum de neuf millions quatre cent vingt-sept mille deux cent cinquante (9 427 250) FCFA HTVA et un montant maximum de vingt-quatre millions cinq cent cinquante-deux mille trois cent cinquante (24 552 350) F CFA HTVA après une augmentation des quantités maximums aux items suivants :</p> <p style="margin-left: 20px;">Item 1 : qui passe de 900 à 1000, soit une augmentation de 100 unités ;</p> <p style="margin-left: 20px;">Item 5 : qui passe de 72 à 500, soit une augmentation de 428 unités ;</p> <p style="margin-left: 20px;">Item 25 : qui passe de 850 à 1100, soit une augmentation de 250 unités.</p> <p>Cette augmentation entraine une variation de 14,44% au maximum, soit trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille six cents (3 099 600) Francs CFA HTVA. Le délai de livraison est trente (30) jours par commande.</p>		

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

FICHE SYNTHETIQUE DES RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE PRIX N°2024-008/MJDHRI/SG/DMP DU 20/03/2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DE MATERIELS AGRICOLES ET D'ELEVAGE POUR LA PRODUCTION PENITENTIAIRE AU PROFIT DU MJDHRI ;

Financement : Budget Etat, exercice 2024 ;
Publication : Revue des Marchés Publics N°3842 du lundi 25 mars 2024 ;
Référence de la convocation : 2024-148/MJDHRI/SG/DMP/SMF-PC du 27/03/2024 ;
Moyenne des offres : 15 723 485 F CFA ; E : 20 000 000 F CFA ; M : 18 289 394 F CFA ; 0,85M= 15 545 985 F CFA ;
1,15M= 21 032 803 F CFA

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations	Rang
1	HEMA SERVICES	12 896 250 HTVA 15 217 575 TTC	12 896 250 HTVA 15 217 575 TTC	Conforme Offre anormalement basse	Ecarté
2	MIB SARL	13 267 500 HTVA 15 655 650 TTC	13 267 500 HTVA 15 655 650 TTC	Conforme	1 ^{er}
3	JAPYD-ASP-SARL	13 485 000 HTVA	13 485 000 HTVA 15 912 300 TTC	Conforme	3 ^{ème}
4	PALMIER REBUST	16 726 500 TTC	15 890 175 TTC	Conforme Application d'un rabais de 5% sur le montant TTC	2 ^{ème}
5	DUSTLAB CORPORATE	12 966 175 HTVA 15 300 087 TTC	12 966 175 HTVA 15 300 087 TTC	Conforme Offre anormalement basse	Ecarté
6	STC SARL	13 868 750 HTVA 16 365 125 TTC	13 868 750 HTVA 16 365 125 TTC	Conforme	4 ^{ème}
7	S L C G B	16 337 500 HTVA 19 278 250 TTC	20 537 500 HTVA 24 234 250 TTC	Erreur de quantité a l'item N°11 100 proposé au lieu de 160 demandé, entraissant une variation de 4 955 750 soit un taux de 26 % Non Conforme	Ecarté
Attributaire		<p>L'attributaire provisoire est MIB SARL pour un montant de dix-sept millions neuf cent vingt-quatre mille deux cents (17 924 200) FCFA TTC après une augmentation des quantités aux items suivants :</p> <p style="margin-left: 20px;">-item 01 : qui passe de 02 à 03 soit une augmentation de 01 unité ;</p> <p style="margin-left: 20px;">-item 11 : qui passe de 160 à 165 soit une augmentation de 05 unités.</p> <p>Ces augmentations entrainent une variation de 14.49% sur le montant TTC, soit deux millions deux cent soixante-huit mille cinq cent cinquante (2 268 550) FCFA TTC. Le délai de livraison est de trente (30) jours.</p>			

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Demande de prix à commande N°2024-006/MEMC/SG/DMP du 22 janvier 2024 pour le recrutement d'un prestataire pour la fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salle au profit du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières.

Financement : Fonds d'équipement de la DGMG et Budget de l'Etat, Exercice 2024.

Date d'ouverture des plis : 29 mars 2024. Nombres de soumissionnaires : dix-sept (17).

Date de publication de l'avis : La revue des marchés publics n°3838 du mardi 19 mars 2024.

Budget prévisionnel : 24 000 000 F CFA TTC pour le lot 1 ; 46 400 000 F CFA TTC pour le lot 2 ; 24 000 000 F CFA pour le lot 3.

Lot 1 : fourniture de pause-café renforcée et location de salle lors des ateliers à Bobo-Dioulasso

Toute offre financière TTC inférieure à 0,85M est déclarée anormalement basse. Toute offre financière TTC supérieure à 1,15M est déclarée anormalement élevée.

E = 24 000 000 ; 0,6E = 14 400 000 ; 0,4P = 7 986 588 ; M = 22 386 588 ; 0,85M = 19 028 600 ; 1,15M = 25 744 576

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
KJMA	HTVA : 7 514 000	HTVA : 16 910 000	HTVA : 7 054 000 TTC : 7 799 400	HTVA : 17 385 000 TTC : 19 203 500	Conforme 1 ^{er} Variation de 2,80% après correction, erreur de sommation au niveau du bordereau des prix pour les fournitures (mini. HTVA 7 054 000 / maxi HTVA 17 385 000 au lieu de mini. HTVA 7 514 000 / maxi. HTVA 16 910 000)
Wouré Services (Restaurant)	TTC : 7 849 500	TTC : 18 886 250	-	-	Non conforme Diplôme de PALM Barakissa (cuisinière) CAP fourni au lieu de BEP en cuisine demandé ; Diplôme de MINOUGOU Assèta (aide cuisinière) BEPC fourni au lieu de CAP en cuisine demandé ; DA Youorbomé Caroline (aide cuisinière) né le 10/02/1986 sur son CV et le 16/02/1986 sur son CAP
HA. RE. CA.	TTC : 8 056 925	TTC : 18 960 100	HTVA : 7 178 750 TTC : 8 056 925	HTVA : 16 945 000 TTC : 18 960 100	Conforme Mais offre anormalement basse
Entreprise la Trinité Monica	HTVA : 8 970 000	HTVA : 20 425 000	HTVA : 9 000 000 TTC : 10 220 000	HTVA : 20 500 000 TTC : 23 190 000	Conforme 4 ^{ème} Variation de 0,36% après correction des montants sur le bordereau des prix unitaires (item 1, 5000 en lettre et 4970 en chiffre)
Golden Restaurant	TTC : 7 800 500	TTC : 19 206 250	HTVA : 7 055 000 TTC : 7 800 500	HTVA : 17 387 500 TTC : 19 206 250	Conforme 2 ^{ème}
Club Belko	TTC : 8 594 000	TTC : 19 272 500	HTVA : 7 540 000 TTC : 8 594 000	HTVA : 16 975 000 TTC : 19 272 500	Conforme 3 ^{ème}
Z.E. Multi Services	HTVA : 8 000 000	HTVA : 17 750 000	-	-	Non conforme. Garantie de soumission non fournie

Attributaire

Le soumissionnaire KJMA pour la fourniture de pause-café renforcée et location de salle lors des ateliers à Bobo-Dioulasso (lot 1) pour un montant minimum de sept millions cinquante-quatre mille (7 054 000) F CFA HTVA et un montant maximum de dix-neuf millions neuf cent soixante-treize mille huit cent trente (19 973 830) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.

L'enveloppe prévisionnelle étant à vingt-quatre millions (24 000 000) F CFA TTC, la commission a procédé à une augmentation de 14,83% (2 847 713 F CFA TTC) sur son offre initiale TTC soit 2 588 830 F CFA sur son offre initiale HTVA au niveau des quantités de l'item 1 : maximum 2 895 au lieu de 2 500.

Lot 2 : fourniture de pause-café renforcée et location de salle lors des ateliers à KOUDOUGOU

Toute offre financière TTC inférieure à 0,85M est déclarée anormalement basse. Toute offre financière TTC supérieure à 1,15M est déclarée anormalement élevée.

E = 46 400 000 ; 0,6E = 27 840 000 ; 0,4P = 15 151 212 ; M = 42 991 212 ; 0,85M = 36 542 530 ; 1,15M = 49 439 894

soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
La Coquette	HTVA : 7 281 000	HTVA : 32 655 000	HTVA : 7 281 000 TTC : 8 309 100	HTVA : 32 655 000 TTC : 37 120 500	Conforme 7 ^{ème}
Grace Divine	HTVA : 6 895 550	HTVA : 32 847 200	HTVA : 6 895 550	HTVA : 32 847 200	Conforme 2 ^{ème}

Résultats provisoires

	TTC : 7 715 549	TTC : 36 653 696	TTC : 7 715 549	TTC : 36 653 696	
Restaurant Chez Tii	HTVA : 7 100 000	HTVA : 33 000 000	HTVA : 7 100 000 TTC : 8 010 000	HTVA : 33 000 000 TTC : 37 100 000	Conforme 4 ^{ème}
Excellence Hotel (EH)	TTC : 8 450 000	TTC : 39 300 000	-	-	Non conforme. Garantie de soumission non fournie
Residence La Colombe	HTVA : 7 097 500	HTVA : 32 885 000	HTVA : 7 097 500 TTC : 8 015 450	HTVA : 32 885 000 TTC : 37 006 300	Conforme 5 ^{ème}
KJMA	HTVA : 7 284 000	HTVA : 32 670 000	HTVA : 7 284 000 TTC : 8 312 400	HTVA : 32 670 000 TTC : 37 137 000	Conforme 8 ^{ème}
Wouré Services (Restaurant)	TTC : 7 652 800	TTC : 36 494 000	-	-	Non conforme Un des serveurs, BAGUIAN Salamata (sur le diplôme né le 17/03/1981) et BAGUIAN Salimata (sur le CV né le 11/03/1981)
Mel Service	TTC : 8 135 000	TTC : 38 315 000	HTVA : 7 250 000 TTC : 8 135 000	HTVA : 34 250 000 TTC : 38 315 000	Conforme 6 ^{ème}
Blessing Horizon	HTVA : 7 800 000	HTVA : 37 500 000	HTVA : 7 800 000 TTC : 8 700 000	HTVA : 37 500 000 TTC : 41 730 000	Conforme 10 ^{ème}
HA. RE. CA.	TTC : 7 793 725	TTC : 36 592 400	HTVA : 6 938 750 TTC : 7 793 725	HTVA : 32 680 000 TTC : 36 592 400	Conforme 3 ^{ème}
Rosalie Service	TTC : 7 840 000	TTC : 37 135 000	-	-	Non conforme Les montants sur la lettre de soumission (minimum : 7 840 000 F CFA TTC / maximum : 37 135 000 F CFA TTC) différent de ceux sur le bordereau des prix pour les fournitures (minimum : 9 610 000 F CFA TTC / maximum : 44 215 000 F CFA TTC). Offre écartée
Tarkaye Multi Service	HTVA : 6 678 500	HTVA : 31 014 000	HTVA : 6 950 000 TTC : 7 973 000	HTVA : 30 650 000 TTC : 35 027 000	Conforme Variation de 0,43% après correction des montants sur le bordereau des prix unitaires (item 1, 2850 en lettre et 4300 en chiffre/ item 2, 82000 en lettre et 47570 en chiffre). Offre anormalement basse
Entreprise la Trinité Monica	HTVA : 7 875 000	HTVA : 36 500 000	HTVA : 7 875 000 TTC : 8 892 500	HTVA : 36 500 000 TTC : 41 070 000	Conforme 11 ^{ème}
Les Délices De Koudougou	TTC : 9 247 500	TTC : 40 042 500	HTVA : 8 025 000 TTC : 9 247 500	HTVA : 34 875 000 TTC : 40 042 500	Conforme 12 ^{ème}
Golden Restaurant	TTC : 7 542 000	TTC : 37 120 000	HTVA : 6 820 000 TTC : 7 542 000	HTVA : 33 600 000 TTC : 37 120 000	Conforme 1 ^{er}
Club Belko	TTC : 8 385 000	TTC : 37 500 000	HTVA : 7 350 000 TTC : 8 385 000	HTVA : 33 000 000 TTC : 37 500 000	Conforme 9 ^{ème}
Z.E. Multi Services	HTVA : 7 900 000	HTVA : 35 000 000	-	-	Non conforme. Garantie de soumission non fournie
Attributaire	<p>Le soumissionnaire Golden Restaurant pour la fourniture de pause-café renforcée et location de salle lors des ateliers à Koudougou (lot 2) pour un montant minimum de sept millions cinq cent quarante-deux mille (7 542 000) F CFA TTC et un montant maximum de quarante-deux millions six cent quarante-six mille huit cent quarante (42 646 840) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande. L'enveloppe prévisionnelle étant à quarante-six millions quatre cent mille (46 400 000) F CFA TTC, la commission a procédé à une augmentation de 14,89% (5 526 840 F CFA TTC) sur son offre initiale TTC au niveau des quantités de l'item 1 : maximum 5 795 au lieu de 5000.</p>				
Lot 3 : fourniture de pause-café renforcée et location de salle lors des ateliers à Tenkodogo.					
Toute offre financière TTC inférieure à 0,85M est déclarée anormalement basse. Toute offre financière TTC supérieure à 1,15M est déclarée anormalement élevée.					
E = 24 000 000 ; 0,6E = 14 400 000 ; 0,4P = 7 716 192 ; M = 22 116 192 ; 0,85M = 18 798 763 ; 1,15M = 25 433 621					
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
La Coquette	HTVA : 7 514 000	HTVA : 16 910 000	HTVA : 7 514 000 TTC : 8 565 400	HTVA : 16 910 000 TTC : 19 201 000	Conforme 5 ^{ème}
Restaurant Chez	HTVA : 7 325 000	HTVA : 17 062 500	HTVA : 7 125 000	HTVA : 17 062 500	Conforme 1 ^{er}

Résultats provisoires

Tii			TTC : 7 957 500	TTC : 19 008 750	Variation de moins 0,83% après correction, erreur de sommation au niveau du bordereau des prix pour les fournitures (minimum HTVA 7 125 000 F CFA au lieu de 7 325 000 F CFA)
KJMA	HTVA : 7 750 000	HTVA : 17 375 000	HTVA : 7 750 000 TTC : 8 845 000	HTVA : 17 375 000 TTC : 19 752 500	Conforme 6 ^{ème}
Blessing Horizon	HTVA : 7 320 000	HTVA : 17 362 500	HTVA : 7 320 000 TTC : 8 202 000	HTVA : 17 362 500 TTC : 19 398 750	Conforme 4 ^{ème}
HA. RE. CA.	TTC : 8 023 545	TTC : 18 871 340	HTVA : 7 147 750 TTC : 8 023 545	HTVA : 16 863 000 TTC : 18 871 340	Conforme 2 ^{ème}
Rosalie Services	TTC : 8 069 600	TTC : 19 200 500	HTVA : 7 216 000 TTC : 8 069 600	HTVA : 17 215 000 TTC : 19 200 500	Conforme 3 ^{ème}
Tarkaye Multi Service	HTVA : 5 975 000	HTVA : 13 600 000	HTVA : 5 975 000 TTC : 6 786 500	HTVA : 13 600 000 TTC : 15 388 000	Conforme Mais offre anormalement basse
Golden Restaurant	TTC : 10 239 000	TTC : 23 503 000	HTVA : 9 050 000 TTC : 10 239 000	HTVA : 20 850 000 TTC : 23 503 000	Conforme 7 ^{ème}
Attributaire	Le soumissionnaire Restaurant Chez Tii pour un montant minimum de sept millions cent vingt-cinq mille (7 125 000) F CFA HTVA et un montant maximum de dix-neuf millions huit cent quarante-six mille huit cent soixante-quinze (19 846 875) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande. L'enveloppe prévisionnelle étant à vingt-quatre millions (24 000 000) F CFA TTC, la commission a procédé à une augmentation de 14,94% (2 868 063 F CFA TTC) sur son offre initiale TTC soit 2 461 875 F CFA sur son offre initiale HTVA au niveau des quantités de l'item 1 : maximum 2 995 au lieu de 2 500.				

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Demande de Proposition Allégée N°2024-001/MEMC/SG/DMP du 02 février 2024 relative au recrutement d'une agence de communication pour assurer la couverture médiatique des activités du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrieres. Référence publication de la MI : Quotidien N° 3810 du jeudi 08 février 2024 - Financement : Fonds d'équipement, gestion 2024 - Méthode de sélection : Moindre Coût.
Date de dépouillement : 22 février 2024 ; Nombres de soumissionnaires : huit (08) - Date de délibération : 06 mars 2024
Référence publication des résultats de la MI : Quotidien N° 3833 du mardi 12 mars 2024. Nombre d'agences retenues sur la liste restreinte : trois (03) - Nombre d'agences ayant soumis des propositions : trois (03)
Date d'ouverture et de délibération : 26 au 28 mars 2024.

Nom des consultants	Evaluation technique		Evaluation financière				Classement	Observation
	Scores S(t)	Classement	Montants lus minimum TTC	Montants lus maximum TTC	Montants minimum évalués TTC	Montants maximum évalués TTC		
EXCELLE GROUP INTERNATIONAL	82,5	3 ^{ème}	12 686 888	21 040 580	12 686 888	21 040 580	2 ^{ème}	RAS
IMEDIA SARL	97,75	1 ^{er}	13 558 082	22 000 982	13 558 082	22 000 982	3 ^{ème}	RAS
GROUPEMENT D'AGENCES CRAC ET GPS	95,75	2 ^{ème}	7 186 200	24 337 500	7 186 200	24 337 500	1 ^{er}	RAS
Conclusion	Conformément à l'article 17.6 des Instructions aux Consultants (IC) de la Demande de Propositions, le Groupement d'Agences de communication CRAC et GPS est retenue pour la négociation du contrat.							

MINISTERE DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

DEMANDE DE PRIX N°2024-003/MUAFH/SG/DMP/SMF-PC DU 11-03-2024 POUR L'ACQUISITION D'IMAGES SATELLITAIRES AU PROFIT DE LA DGUVT. Financement : Fonds d'Aménagement Urbain (FAU), Exercice 2024
Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre n°2024-062/MUAFH/SG/DMP/SMF-PC du 20 mars 2024. Nombre de plis reçus : 01 Nombre de plis arrivés hors délais : 00- Date d'ouverture des plis : 25/03/2024
Publication : Quotidien des Marchés Publics n°3836 du vendredi 15 mars 2024. Date de délibération : 26/03/2024.
Bornes des offres anormalement basses ou élevées : la borne inférieure est de 63 398 259 FCFA TTC et la borne supérieure est 85 774 115 FCFA TTC.

Soumissionnaire	Montant lu (F CFA)	Montant corrigé (F CFA)	Observations	Classement
GEOCONSULT INTERNATIONAL	62 682 600 HTVA 73 965 468 TTC	62 682 600 HTVA 73 965 468 TTC	Conforme	1^{er}
ATTRIBUTAIRE : GEOCONSULT INTERNATIONAL pour un montant de soixante-deux millions six cent quatre-vingt-deux mille six cents (62 682 600) FCFA HTVA et soixante-treize millions neuf cent soixante-cinq mille quatre cent soixante-huit (73 965 468) FCFA TTC. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.				

Résultats provisoires

CENTRE NATIONAL DES MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES (CENAMAFS)

RECTIFICATIF DES RESULTATS PARUS DANS LE QUOTIDIEN N°3836 DU VENDREDI 15 MARS 2024, PAGE 6, CONCERNANT LES MONTANTS CORRIGES DE N.E.B ET DIGI PRINT Demande de prix N°2024-05/MENAPLN/SG/CENAMAFS/DG/PRM du 07/02/2024 pour l'acquisition de consommables d'imprimerie, d'imprimés administratifs et de fournitures de bureau au profit du CENAMAFS - Financement : Budget CENAMAFS, exercice 2024 - Référence de la publication de l'avis : RMP N° 3813 du 13/02/2024 - Date de dépouillement : 19/02/2024 ; date de délibération : 19/02/2024 ; Nombre de plis reçus : 10 - Lot 1 : 27 979 598 FCFA TTC ≤ Offre financière normale ≤ 37 854 750 FCFA TTC ; Lot 2 : 2 363 192 FCFA TTC ≤ Offre financière normale ≤ 3 197 260 FCFA TTC ; Lot 3 : 5 879 590 FCFA TTC ≤ Offre financière normale ≤ 7 954 740 FCFA TTC.

Soumissionnaires	Lot	Prix de l'offre (lu publiquement)	Montants corrigés	Observations
PLANETE SERVICES	1	Min : 41 801 500 TTC Max : 45 368 050 TTC	Min : 41 801 500 TTC Max : 45 368 050 TTC	Non conforme : Garantie de soumission non fournie
	3	Min : 4 357 740 TTC Max : 6 127 240 TTC	Min : 3 693 000 HTVA 4 357 740 TTC Max : 5 348 000 HTVA 6 310 640 TTC	Correction des quantités maximum aux items 4 (166 demandé au lieu de 126 proposé) et 5 (216 demandé au lieu de 126 proposé) entraînant une variation du montant maximum de +2,99%
KS PRO SARL	1	Min : 26 325 800 TTC Max : 27 690 470 TTC	Min : 22 310 000 HTVA 26 325 800 TTC Max : 23 466 500 HTVA 27 690 470 TTC	Non conforme : offre financière anormalement basse
	3	Min : 3 134 750 TTC Max : 5 977 880 TTC	Min : 3 134 750 TTC Max : 5 977 880 TTC	Non conforme : une différence entre le montant minimum TTC en lettre de la lettre de soumission et le montant minimum TTC du cadre de devis estimatif.
N.E.B	1	Min : 23 282 250 HTVA Max : 27 030 000 HTVA	Min : 23 282 250 HTVA Max : 27 030 000 HTVA	Conforme
	2	Min : 1 370 000 HTVA Max : 2 280 000 HTVA	Min : 1 370 000 HTVA Max : 2 280 000 HTVA	Conforme
	3	Min : 3 068 000 HTVA Max : 5 936 500 HTVA	Min : 3 608 000 HTVA Max : 5 936 500 HTVA	Non conforme : correction du montant minimum en lettre (trois millions six cent huit mille au lieu de trois millions soixante-huit mille) entraînant une variation du minimum de +17,60%
DIGI PRINT	2	Min : 1 150 000 HTVA Max : 2 035 000 HTVA	Min : 1 225 000 HTVA Max : 2 035 000 HTVA	Conforme Correction liée à une erreur de calcul du montant minimum à l'item 2 entraînant une variation du minimum de +6,52%
PAULAR SERVICES	2	Min : 1 197 500 HTVA Max : 1 960 000 HTVA	Min : 1 197 500 HTVA Max : 1 960 000 HTVA	Non conforme : offre financière anormalement basse
	3	Min : 3 035 000 HTVA Max : 5 097 250 HTVA	Min : 3 035 000 HTVA Max : 5 097 250 HTVA	Conforme
FLASHPRESS	2	Min : 1 441 960 TTC Max : 2 360 000 TTC	Min : 1 222 000 HTVA 1 441 960 TTC Max : 2 000 000 HTVA 2 360 000 TTC	Non conforme : offre financière anormalement basse
DEFI GRAPHIC	2	Min : 1494 175 TTC Max : 2 488 325 TTC	Min : 1 266 250 HTVA 1494 175 TTC Max : 2 108 750 HTVA 2 488 325 TTC	Conforme
AXEL	3	Min : 4 522 940 TTC Max : 6 501 918 TTC	Min : 3 833 000 HTVA 4 522 940 TTC Max : 5 510 100 HTVA 6 501 918 TTC	Conforme
S.T.C.I	3	Min : 3 015 090 HTVA Max : 4 266 210 HTVA	Min : 3 015 090 HTVA 3 557 806 TTC Max : 4 266 210 HTVA 5 034 128 TTC	Non conforme : offre financière anormalement basse
SOCADIM SARL	3	Min : 3 895 770 TTC Max : 6 353 120 TTC	Min : 3 301 500 HTVA 3 895 770 TTC Max : 5 384 000 HTVA 6 353 120 TTC	Conforme
Attributaires	1	NOUVELLES EDITIONS BURKINABE (N.E.B) pour un montant minimum HTVA de vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-deux mille deux cent cinquante (23 282 250) FCFA et un montant maximum HTVA de vingt-sept millions trente mille (27 030 000) FCFA avec un délai d'exécution de 30 jours par commande.		
	2	DIGI PRINT pour un montant minimum HTVA un million deux cent vingt-cinq mille (1 225 000) FCFA et un montant maximum HTVA de deux millions trente-cinq mille (2 035 000) FCFA avec un délai d'exécution de 30 jours.		
	3	PAULAR SERVICES pour un montant minimum HTVA de trois millions trente-cinq mille (3 035 000) FCFA et un montant maximum HTVA de cinq millions quatre-vingt-dix-sept mille deux cent cinquante (5 097 250) FCFA avec un délai d'exécution de 30 jours par commande.		

Résultats provisoires

AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE

Demande de prix n°002-2024/ABER/DG/SG/PN_AMP/DMP pour les prestations de pause-café et déjeuner à Ouagadougou pour les activités du Projet PN_AMP (lot 1) et les prestations de pause-café et déjeuner à Koudougou pour les activités du Projet PN_AMP (lot 2)
 Publication : Quotidien n°3825 du jeudi 29 février 2024 - Date de dépouillement : Mardi 12 mars 2024
 Nombre de soumissionnaires : 07 - Financement : FEM/PNUD

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement en F CFA TTC	Prix de l'offre corrigé en F CFA TTC	Observations
Lot 1 : Prestations de pause-café et déjeuner à Ouagadougou pour les activités du Projet PN_AMP			
PARMARID	Min : 3 630 000 Max : 6 171 000	Min : 3 630 000 Max : 6 171 000	Offre anormalement basse Non conforme
TINEPRO	Min : 3 881 900 Max : 6 599 230	Min : 3 881 900 Max : 6 599 230	Offre anormalement basse Non conforme
LIPZIDEN SERVICES	Min : 4 307 000 Max : 7 321 900	Min : 4 015 000 Max : 6 825 500	Erreur de calcul de la TVA des montants minimum et maximum (la TVA dans le cadre du présent dossier est de 10% au lieu de 18%). Offre anormalement basse Non conforme
LE TALIER	Min : 3 817 000 Max : 6 488 900	Min : 3 817 000 Max : 6 488 900	Offre anormalement basse Non conforme
VISION BENI SERVICES SARL	Min : 3 715 800 Max : 6 311 250	Min : 3 712 500 Max : 6 311 250	Erreur de calcul du montant total minimum H-TVA (Lire 3 375 000 francs CFA au lieu de 3 378 000 francs CFA). Offre anormalement basse Non conforme
WOURE SERVICES	Min : 3 850 000 Max : 6 545 000	Min : 3 850 000 Max : 6 545 000	Offre anormalement basse Non conforme
Lot 2 : Prestations de pause-café et déjeuner à Koudougou pour les activités du Projet PN_AMP			
REFERENCIEL AFRIK	Min : 3 148 750 Max : 5 510 313	Min : 3 148 750 Max : 5 510 313	Offre anormalement basse Non conforme
LE TALIER	Min : 3 987 500 Max : 6 978 125	Min : 3 987 500 Max : 6 978 125	Conforme
WOURE SERVICES	Min : 3 162 500 Max : 5 534 375	Min : 3 162 500 Max : 5 534 375	Offre anormalement basse Non conforme
ATTRIBUTAIRE :	Lot 1 : Infructueux pour absence d'offres conformes ; Lot 2 : LE TALIER pour un montant minimum de trois millions six cent vingt-cinq mille (3 625 000) francs CFA H-TVA et un montant maximum de six millions trois cent quarante-trois mille sept cent cinquante (6 343 750) francs CFA H-TVA.		

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE ZINIARÉ

DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N° 2024-009/MSHP/SG/CHR-Z/DG/PRM POUR LA FOURNITURE DE REACTIFS ET CONSOMMABLES DE LABORATOIRE (APPAREILS OUVERTS) AU PROFIT DU CHR DE ZINIARÉ - Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2024

Lot unique : Fourniture de réactifs et consommables de laboratoire (appareils ouverts) au profit du Centre hospitalier régional de Ziniaré

Publication de l'avis : Quotidien N° 3829 du mercredi 06 mars 2024 - Date d'ouverture : 14 mars 2024

Date de délibération : 20 mars 2024 - Nombre de plis reçus : lot unique : 3

Lot	Montant prévisionnel TTC	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
Lot unique	30 000 000			NEANT	
Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
UNIQUE	SCIENCE MODERNE 24	Min: 19 091 100 TTC Max: 28 008 100 TTC	Néant	Non conforme : - Personnel : CV du Technicien biomédical HIEN Argoume Christian non signé ; - Absence d'autorisation de mise sur le marché de l'Agence nationale de régulation pharmaceutique (AMM/ANRP) pour les items 119 à 124, 136 à 139 et 142 à 154.	Néant
	APEWE	Min: 28 947 401 TTC Max: 41 397 826 TTC	Néant	Non conforme : - Personnel : Non proposé ; - Matériel : Non proposé ; - Absence d'autorisation de mise sur le marché de l'Agence nationale de régulation pharmaceutique (AMM/ANRP) pour les items 119 à 124, 136 à 139 et 142 à 154.	Néant
	SERVICE BIO-MEDICAL PLUS/SARL	Min: 18 851 500 TTC Max: 26 674 000 TTC	Néant	Non conforme : - Personnel : Non-respect du formulaire de la section IV, formulaires de soumission tel qu'exigé dans le dossier (CV incomplet) ; - Matériel : Non-respect du formulaire de la section IV, formulaires de soumission tel qu'exigé dans le dossier, facture de maintenance de la chambre froide en lieu et place de « documents attestant de la propriété ou de la disponibilité du matériel (carte grise, reçu d'achat etc. » tel qu'indiqué dans les données particulières à la page 22 du dossier ; - Absence d'autorisation de mise sur le marché de l'Agence nationale de régulation pharmaceutique (AMM/ANRP) pour les items 119 à 124, 136 à 139 et 142 à 154.	Néant
Attributaire		- Lot unique : Fourniture de réactifs et consommables de laboratoire (appareils ouverts) au profit du CHR de Ziniaré : INFRUCTUEUX pour absence d'offre conforme.			

Résultats provisoires

REGION DU PLATEAU CENTRAL

RECTIFICATIF du quotidien N° 3833 du mardi 12 mars 2024 de la page 15 à la page 26, portant harmonisation sans incidence financière des intitulés des objets des lots (lot 1 à lot 9) avec ceux de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°2023-015/MATDS/ RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM DU 21 DECEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES PISTES RURALES DE L'ANNEE 2024 DANS LA REGION DU PLATEAU CENTRAL. **FINANCEMENT** : Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B) -Exercice 2024.

Publication : Quotidien n°3779, page : 65-66 ; rectifié le 28/12/2023 dans la revue des Marchés Publics n°3780 pages : 41-42.

Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)

Lettre d'invitation : N°2024-004/MATDS/ RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 05/01/2024

Date de dépouillement : 26/01/2024. Nombre de plis reçus : 62.

Soumissionnaire	MONTANT MINIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MINIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	COMMENTAIRES
Lot 1 : Travaux d'entretien courant des pistes rurales de Type A de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central au profit de la province du Kourwéogo. P = 186 242 762 FCFA TTC ; E = 221 020 330 FCFA TTC ; M = 207 109 303 TTC ; 0,85 M = 176 042 907 FCFA TTC ; 1,15M = 238 175 698 FCFA TTC					
DYNAMIK SERVICES	64 198 662	64 198 662	179 603 179	179 603 179	OFFRE CONFORME
GH CONSTRUCTIONS			186 859 328	186 859 328	OFFRE NON CONFORME -montant minimum ou maximum non mentionné dans la lettre de soumission (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)
Groupement GCF / SCD	63 747 556	63 747 556	178 151 574	178 151 574	OFFRE CONFORME
AFRIC BUSINESS CENTRAL	76 559 167	76 559 167	194 567 367	194 567 367	OFFRE CONFORME
PHOENIX	65 021 403	65 021 403	183 300 061	183 300 061	OFFRE NON CONFORME - des documents douaniers fournis (qui ne font pas office de titre de propriété) en lieu et place des cartes grises demandées (bulldozer D7, Pelle chargeuse, Compacteur automoteur)
ECM SARL	70 054 754	70 054 754	202 427 517	202 427 517	OFFRE CONFORME
INTREPIDE SERVICE SARL	63 325 706	63 325 706	176 464 174	176 464 174	OFFRE CONFORME
S.W.P.Y SARL	64 601 561	64 601 561	178 475 995	178 475 995	OFFRE NON CONFORME -carte grise du compacteur automoteur non fournie
ATTRIBUTAIRE					
LOT 1 : INTREPIDE SERVICE SARL pour un montant minimum de soixante-trois millions trois cent vingt-cinq mille sept cent six (63 325 706) Francs CFA TTC et un montant maximum de cent soixante-seize millions quatre cent soixante-quatre mille cent soixante-quatorze (176 464 174) Francs CFA TTC avec un délai de validité de validité de douze (12) mois.					
Lot 2 : Travaux d'entretien courant des pistes rurales de Type B de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central au profit de la province du Kourwéogo. P = 188 650 314 FCFA TTC ; E = 232 503 055 FCFA TTC ; M = 214 961 958 TTC ; 0,85 M = 182 717 665 FCFA TTC ; 1,15M = 247 206 252 FCFA TTC					
GH CONSTRUCTIONS			197 862 093	197 862 093	OFFRE NON CONFORME -montant minimum ou maximum non mentionné dans la lettre de soumission (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)
Groupement GROUPE ZENIT / EGC-TP SARL	65 886 757	65 886 757	187 083 029	187 083 029	OFFRE CONFORME
SST	65 431 745	65 431 745	185 404 581	185 404 581	OFFRE CONFORME
Groupement GCF / SCD	66 825 456	66 825 456	190 979 425	190 979 425	OFFRE CONFORME
AFRIC BUSINESS CENTRAL	67 175 338	67 175 338	192 414 352	192 414 352	OFFRE CONFORME
PHOENIX	67 511 213	67 511 213	193 757 853	193 757 853	OFFRE NON CONFORME - des documents douaniers fournis (qui ne font pas office de titre de propriété) en lieu et place des cartes grises demandées (bulldozer D7, Pelle chargeuse, Compacteur automoteur)
INTREPIDE SERVICE SARL	65 924 395	65 924 395	187 375 181	187 375 181	OFFRE CONFORME
DAOUEGA SERVICES	62 893 044	62 893 044	182 276 677	182 276 677	OFFRE NON CONFORME - le nom du conducteur des travaux qui figure sur le formulaire PER 1 des DPAO et sur l'attestation de travail (KOUSSOUBE Amélie) est différent de celui qui figure sur le diplôme, le CV et l'attestation de disponibilité (KOUSSE Amélie) -le CV de M. ZOUGOURI Daouda (chef de chantier) est non conforme car il a été signé par KOUSSOUBE Amélie - la pelle chargeuse dont le numéro de la carte grise est 0462 T1 03, appartenant à SEB-SA, ne figure pas sur l'attestation de mise à disposition. -Pelle chargeuse (6357 D3 03) qui figure sur l'attestation de mise à disposition n'a pas été fournie.

Résultats provisoires

CDA SERVICES ET TRADING SARL	67 193 218	67 193 218	183 370 372	183 370 372	OFFRE NON CONFORME : -un (01) chef de chantier fourni au lieu de deux (02) chefs de chantier demandés dans le DAO -un (01) chef d'équipe ouvrage d'art fourni au lieu de deux (02) chefs d'équipe ouvrage d'art demandés dans le DAO -un (01) chef d'équipe terrassement fourni au lieu de deux (02) chefs d'équipe terrassement demandés dans le DAO -un (01) véhicule de liaison fourni au lieu de deux (02) véhicules demandés dans le DAO
ATTRIBUTAIRE					
LOT 2 : SST pour un montant minimum de soixante-cinq millions quatre cent trente-un mille sept cent quarante-cinq (65 431 745) Francs CFA TTC et un montant maximum cent quatre-vingt-cinq millions quatre-cent quatre mille cinq cent quatre-vingt-un (185 404 581) Francs CFA TTC avec un délai de validité de douze (12) mois.					
Soumissionnaire	MONTANT MINIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MINIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	COMMENTAIRES
Lot 3 : Travaux d'entretien courant des pistes rurales ordinaires (PO) de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central au profit de la province du Ganzourgou. P = 258 697 083 FCFA TTC ; E = 318 522 400 FCFA TTC ; M = 294 592 273 TTC ; 0,85*M = 250 403 432 FCFA TTC ; 1,15*M = 338 781 114 FCFA TTC					
EBK SARL	82 761 754	82 761 754	253 240 178	253 240 178	OFFRE CONFORME
Groupement ANAYI / GTPCI	83 020 950	83 020 950	251 056 150	251 056 150	OFFRE CONFORME
COGEC-BTP	62 060 339	87 430 339	272 159 958	272 159 958	OFFRE NON CONFORME -Erreur de multiplication sur les tâches (provisions) 100,100c et 1000 entraînant une variation en plus-value de 25 370 000 FCFA TTC sur le Montant minimum, soit un taux de 40,88% qui est supérieur à 15%
EMIP CONSTRUCTION	82 012 418	82 012 418	250 730 170	250 730 170	OFFRE CONFORME
Groupement CONCORDE BTP / PHOENIX	85 654 055	85 300 055	257 803 721	256 387 721	OFFRE CONFORME Discordance entre le prix unitaire de la tâche 301c dans le Bordereau (100 000) et dans le devis (120 000) entraînant une variation en moins-value : -de 354 000 sur le Montant minimum, soit un taux de 0,41% -de 1 416 000 du Montant maximum, soit un taux de 0,55%
TGO	82 241 914	82 241 914	251 005 057	251 005 057	OFFRE NON CONFORME -incohérence sur le titre du signataire de la lettre d'engagement et de la procuration (au lieu du directeur général de l'entreprise TGO, c'est le directeur Général de l'entreprise EMERGENCE BTP SARL qui s'adresse au Ministère) -formulaire de renseignement non conforme (l'entreprise a fourni des informations sur EMERGENCE BTP SARL en lieu et place de TGO)
AFRIC BUSINESS CENTRAL	87 557 394	99 357 394	296 333 077	296 333 077	OFFRE CONFORME Erreur de sommation sur le Total Hors Taxes du Montant Minimum entraînant une plus-value de 10 000 000 FCFA HTVA soit 11 800 000 FCFA TTC. Le taux de la variation est de 11,88%.
SOGESB-SARL	83 124 751	82 432 441	255 279 804	252 351 262	OFFRE CONFORME -Discordance entre le prix unitaire de la tâche 206d en lettre dans le Bordereau (11 500) et dans le devis (10 000) en chiffre -Discordance entre le prix unitaire en lettre de la tâche 206i dans le Bordereau (69 500) et dans le devis (70 000) -Discordance entre le prix unitaire en lettre de la tâche 305 dans le Bordereau (5 520) et dans le devis (5 800) -absence de prix unitaire de la tâche 204d dans le bordereau et le devis. Il a été appliqué à la valeur 45 000 qui correspond au prix unitaire élevé de l'ensemble de soumissionnaires jugés conforme du lot. Toutes les corrections effectuées ont donné : - une variation de 692 310 FCFA TTC sur le montant minimum, soit un taux de 0,83% -une variation de 2 928 542 sur le montant maximum, soit un taux de 1,15%.
ECM SARL	87 264 202	90 996 032	271 755 326	285 502 326	OFFRE CONFORME -Erreur de sommation sur le Montant Min entraînant une variation en plus-value de 3 731 750 FCFA TTC soit un taux de 4,28%. -Erreur de sommation sur le Montant Max entraînant un écart de 13 747 000 FCFA TTC soit un taux de variation de 5,06%

Résultats provisoires

INTREPIDE SERVICE SARL	82 589 326	82 589 326	252 518 604	252 518 604	OFFRE CONFORME
Groupe SOCA SARL	82 652 619	82 652 619	252 974 737	252 974 737	OFFRE CONFORME
Groupement POULOUNGO / SEPS INTERNATIONAL	82 915 683	82 915 683	253 198 632	253 198 632	OFFRE CONFORME
SAOH-BTP	254 592 409	254 592 409	926 589 237	926 589 237	OFFRE NON CONFORME : HORS ENVELOPPE -offre non prise en compte dans l'application de la formule pour la détermination des offres anormalement basses ou élevées (cf. l'arrêté N°2022-161/MEFP/CAP portant modification de l'arrêté N°2018-56/MINEFID/CAB du 09/02/2018, art. 3)
L.P.C	71 918 515	71 918 515	220 849 060	220 849 060	OFFRE NON CONFORME : -Lettre de soumission non conforme : les montants maximum et minimum TTC mentionnés dans la lettre de soumission différent de ceux figurant sur le devis sans correction (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020).
CO.MO.B SARL	68 455 865	82 760 429	250 450 667	250 450 667	OFFRE NON CONFORME Erreur de sommation sur le Total Hors Taxes du Montant Minimum entraînant une variation en plus-value de 12 122 512 FCFA HTVA soit 14 304 564 FCFA TTC. Le taux variation en plus-value est de 20,90% qui est supérieur à 15%
PANAP BURKINA SARL	81 536 388	81 536 388	248 285 153	248 285 153	OFFRE NON CONFORME : Offre anormalement basse
EKK	84 534 746	84 534 746	260 192 905	260 192 905	OFFRE NON CONFORME -BEP Communication Administrative et Secrétariat fourni pour TAPSOBA Wendyam Bénédicte au lieu d'un BEP Génie Civil au poste de chef de chantier
CDA SERVICES ET TRADING SARL	83 227 592	83 227 592	255 036 267	255 036 267	OFFRE NON CONFORME -un (01) chef de chantier fourni au lieu de deux (02) chefs de chantier demandés dans le DAO -un (01) chef d'équipe ouvrage d'art fourni au lieu de deux (02) chefs d'équipe ouvrage d'art demandés dans le DAO -un (01) chef d'équipe terrassement fourni au lieu de deux (02) chefs d'équipe terrassement demandés dans le DAO -un (01) véhicule de liaison fourni au lieu de deux (02) véhicules demandés dans le DAO
UTS SARL	82 366 595	82 366 595	251 786 979	251 786 979	OFFRE CONFORME
ATTRIBUTAIRE					
LOT 3 : EMIP CONSTRUCTION pour un montant minimum de quatre-vingt-deux millions douze mille quatre cent dix huit (82 012 418) Francs CFA TTC et un montant maximum de deux cent cinquante millions sept cent trente mille cent soixante-dix (250 730 170) Francs CFA TTC avec un délai de validité de douze (12) mois.					
Soumissionnaire	MONTANT MINIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MINIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	COMMENTAIRES
Lot 4 : Travaux d'entretien courant des pistes rurales ordinaires (PO) de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central au profit de la province de l'Oubritenga. P = 143 218 455 FCFA TTC ; E = 178 069 530 FCFA TTC ; M = 164 129 100 FCFA TTC ; 0,85 M = 139 509 735 FCFA TTC ; 1,15M = 188 748 465 FCFA TTC					
SATA-BTP SARL	54□445□194	54□445□194	145□417□276	145□417□276	OFFRE CONFORME
OSBID-BUSINESS	54 759 560	53 141 077	146 657 041	140 183 107	OFFRE CONFORME -Discordance entre le prix unitaire de la tâche 204b dans le Bordereau (5 390) et dans le devis (5 500) -Discordance entre le prix unitaire de la tâche 305 dans le Bordereau (4 400) et dans le devis (5 000) Pour le montant minimum l'écart est 1 618 484 F CFA TTC , soit un taux de 2,96% ; Pour le montant maximum l'écart est 6 473 935 CFA TTC , soit un taux de 4,41%
BOUSHRA TRAVAUX ET CONSTRUCTION	53□952□244	53□952□244	143□415□978	143□415□978	OFFRE CONFORME
SORVLA SARL	53 498 107	53 498 107	141 523 909	141 523 909	OFFRE NON CONFORME -Bulldozer D7H immatriculé 11 JP 8455 sur l'attestation de mise à disposition tandis que la carte grise fournie porte le numéro 11 JP 1261 -Le numéro la carte grise fournie du véhicule de liaison (9025 D3 03) ne correspond pas à celui qui figure sur l'attestation de mise à disposition (11MH 0869 BF)
DONKINO-BTP SARL	53 616 324	53 164 974	141 984 975	140 179 575	OFFRE CONFORME

Résultats provisoires

					Discordance entre le prix unitaire de la tache 305 dans le Bordereau (3 830) et dans le devis (4 000) entrainant une variation en moins-value -Pour le montant minimum 451 350 FCFA TTC soit un taux de 0,84% ; -Pour le montant maximum 1 805 400 FCFA TTC soit un taux de 1,27%
EMERGENCE BTP SARL	53 239 526	53 239 526	140 553 305	140 553 305	OFFRE NON CONFORME -diplôme non conforme pour SANKARA Nopoko Nicole : BEP Dessin-Bâtiment fourni au lieu d'un BEP en Génie Civil
SGS			167 215 003	167 215 003	OFFRE NON CONFORME -lettre de soumission non conforme (montant minimum n'a pas été mentionné) -absence de référence de l'Avis dans la lettre de soumission -diplôme de ATGC non conforme au poste de conducteur des travaux -diplôme de CAP Construction Métallique non conforme au poste de Chef d'équipe terrassement pour NIKIEMA Mathieu
C-TRAP SA	141 564 228	141 564 228			OFFRE NON CONFORME -lettre de soumission non conforme : montant maximum non mentionné dans la lettre (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)
IMEA-BTP SARL	53 195 781	53 195 781	140 213 122	140 213 122	OFFRE CONFORME
CEFA	54 819 504	54 819 504	146 849 617	146 849 617	OFFRE CONFORME
ECIM SARL	54 997 110	54 997 110	147 595 442	147 595 442	OFFRE CONFORME
ACTTL INTERNATIONAL	53 298 392	53 298 392	140 767 528	140 767 528	OFFRE CONFORME
MVI SARL	54 212 896	54 212 896	144 418 465	144 418 465	OFFRE CONFORME
ECGF	54 748 304	54 748 304	145 261 139	145 261 139	OFFRE NON CONFORME : OFFRE NON CONFORME - Carte grise de tracteur non fournie pour la seconde semi-remorque de citerne à eau -Les références de l'Avis sur la lettre de soumission ne concernent pas les travaux d'entretien de pistes rurales (l'entreprise mentionne l'Avis 2023-014/MTDS/RPLCL/GVT-ZNR/SG/CRAM au lieu de de l'Avis 2023-015/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM) -les attestations de mise à disposition de certains matériels (le bulldozer, les Niveleuses et les bennes) portent sur l'Avis 014/MTDS/RPLCL/GVT-ZNR/SG/CRAM qui ne concernent pas les travaux d'entretien de pistes rurales - l'entreprise s'engage dans sa lettre sur l'Avis 2023-014/MTDS/RPLCL/GVT-ZNR/SG/CRAM qui porte sur des travaux de routes bitumées et non sur des travaux d'entretien de pistes rurales.
AF, FO	54 140 846	54 140 846	144 182 185	144 182 185	OFFRE NON CONFORME -absence de signature et de cachet sur la lettre de soumission - absence de signature et de cachet sur le devis
EZKJF	54 055 805	54 055 805	143 882 139	143 882 139	OFFRE CONFORME
SEB-SAS	52 998 874	52 998 874	139 583 616	139 583 616	OFFRE CONFORME
ESIBF	53 680 366	53 680 366	142 340 264	142 340 264	OFFRE CONFORME
BF HALL SARL	55□462□758	55□462□758	149□492□251	149□492□251	OFFRE CONFORME
EBTE	54 086 085	54 086 085	143 911 219	143 911 219	OFFRE NON CONFORME -discordance entre les date et lieu de naissance sur le diplôme (né en 1988 à Faga) et sur le CV (né le 12 août 1989 à Tiekuy) du chef de chantier COULIBALY Thierry. -discordance sur le poste de NATAMA A. Roger (chef de chantier sur le certificat de travail et chef d'équipe ouvrage sur le CV) -discordance sur le poste de COULIBALY Thierry (chef de chantier sur le CV et chef d'équipe ouvrage sur le certificat de travail) -discordance sur le poste de YAGO Daouda (Chef de chantier sur le certificat de travail et chef d'équipe ouvrage sur le CV)
SOP	53 287 098	53 287 098	140 719 991	140 719 991	OFFRE CONFORME

ATTRIBUTAIRE

LOT 4 : SEB-SAS pour un montant minimum de cinquante-deux millions neuf cent quatre-vingt-dix huit mille huit cent soixante-quatorze (52 998 874) Francs CFA TTC et un montant maximum de cent trente neuf millions cinq cent quatre-vingt-trois mille six cent

Résultats provisoires

seize (139 583 616) Francs CFA TTC avec un délai de validité de douze (12) mois.

Soumissionnaire	MONTANT MINIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MINIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	COMMENTAIRES
Lot 5 : Travaux d'entretien courant des pistes rurales de Type B de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central au profit de la province du Ganzourgou. P = 165 009 403 FCFA TTC ; E= 203 425 577 FCFA TTC ; M = 188 059 108 FCFA TTC ; 0,85*M = 159 850 241 FCFA TTC ; 1,15*M = 216 267 974 FCFA TTC					
DYNAMIK SERVICES	61 021 970	61 021 970	167 897 049	167 897 049	OFFRE CONFORME
GH CONSTRUCTIONS			173 136 758	173 136 758	OFFRE NON CONFORME -montant minimum ou maximum non mentionné dans la lettre de soumission (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)
SST	60 662 996	60 662 996	166 477 084	166 477 084	OFFRE CONFORME
EBATP SA	59 709 163	59 709 163	162 661 752	162 661 752	OFFRE CONFORME
AFRIC BUSINESS CENTRAL	68 153 195	68 153 195	10 396 250	10 396 250	OFFRE NON CONFORME -Le montant maximum TTC de la lettre de soumission diffère de celui du devis sans correction (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)
PHOENIX	61 034 881	61 034 881	167 976 422	167 976 422	OFFRE NON CONFORME -des documents douaniers fournis en lieu et place des cartes grises demandées (bulldozer D7, Pelle chargeuse, Compacteur automoteur)
C.A SERVICE SARL	59 795 632	59 795 632	163 001 728	163 001 728	OFFRE CONFORME

ATTRIBUTAIRE :

LOT 5 : EBATP SA pour un montant minimum de cinquante-neuf millions sept cent neuf mille cent soixante-trois (59 709 163) Francs CFA TTC et un montant maximum de cent soixante-deux millions six cent soixante un mille sept cent cinquante-deux (162 661 752) Francs CFA TTC avec un délai de validité de douze (12) mois.

Soumissionnaire	MONTANT MINIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MINIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	COMMENTAIRES
Lot 6 : Travaux d'entretien courant des pistes rurales de Type A de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central au profit de la province de l'Ouhritenga. P = 238 722 079 FCFA TTC ; E = 273 823 515 FCFA TTC ; M = 259 782 941 FCFA TTC ; 0,85 M = 220 815 500 FCFA TTC ; 1,15M = 298 750 382 FCFA TTC					
Groupement ANAYI / GTPCI	73 549 730	138 108 946	216 289 422	474 526 286	OFFRE NON CONFORME : Discordance entre les prix unitaires des tâches 210b, 301a, 301b et 301c dans le Bordereau et dans le devis. -tâche 210b : le prix unitaire 15 000 dans le bordereau et 12 500 dans le devis -tâche 301a : le prix unitaire 6 500 dans le bordereau et 15 000 dans le devis -tâche 301b : le prix unitaire en lettre 500 000 dans le bordereau et 6 500 dans le devis -tâche 301c : le prix unitaire en lettre 850 000 dans le bordereau et 500 000 dans le devis -omission de la tâche 303a dans le bordereau Les corrections effectuées sur ces tâches donnent : -une variation en plus-value de 64 559 216 FCFA TTC soit un taux de 87,78% sur le Montant Minimum - une variation en plus-value de 258 236 864 FCFA TTC soit un taux de 119,39% sur le Montant Maximum
Groupement GROUPE ZENIT / EGC-TP SARL	77 889 360	77 889 360	231 848 441	231 848 441	OFFRE CONFORME
Groupement CONCORDE BTP / PHOENIX	75 002 095	76 557 307	220 299 380	230 037 808	OFFRE CONFORME -Discordance entre le prix unitaire en lettre de la tâche 305 dans le Bordereau (5600) et dans le devis (5000). -erreur de sommation sur les Totaux des montants Minimum et Maximum L'ensemble des corrections effectuées ont entraîné une variation en plus-value : -de 1 555 212 sur le Montant Minimum, soit un taux de 2,07% -de 9 738 428 sur le Montant Maximum, soit un taux de 4,42%
AFRIC BUSINESS CENTRAL	82 827 516	94 627 516	266 941 063	266 941 063	OFFRE CONFORME -Erreur de sommation sur le Total Hors Taxes du Montant Minimal entraînant une variation en plus-value de 10 000 000 FCFA HTVA soit 11 800 000 FCFA TTC . Le taux variation est de 14,25% .
Groupe SOCA SARL	73 577 298	73 577 298	217 376 733	217 376 733	OFFRE ANORMALEMENT BASSE
SAOH-BTP	217 673 969	217 673 969	768 130 275	768 130 275	OFFRE NON CONFORME : hors enveloppe

Résultats provisoires

					-offre non prise en compte dans l'application de la formule pour la détermination des offres anormalement basses ou élevées (concert arrêté N°2022-161/MEFP/CAP portant modification de l'arrêté N°2018-56/MINEFID/CAB du 09/02/2018, art. 3)
L.P.C	65 692 151	65 692 151	197 938 605	197 938 605	OFFRE NON CONFORME : -Lettre de soumission non conforme : les montants maximum et minimum TTC mentionnés dans la lettre de soumission diffèrent de ceux figurant sur le devis sans correction (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020).
DAOUEGA SERVICES	72 848 872	72 848 872	219 686 889	219 686 889	OFFRE NON CONFORME : - le nom du conducteur des travaux qui figure sur le formulaire PER 1 des DPAO et sur l'attestation de travail (KOUSSOUBE Amélie) est différent de celui qui figure sur le diplôme, le CV et l'attestation de disponibilité (KOUSSE Amélie) -le CV de M. ZOUGOURI Daouda (chef de chantier) est non conforme car il a été signé par KOUSSOUBE Amélie - la pelle chargeuse dont le numéro de la carte grise est 0462 T1 03, appartenant à SEB-SA, ne figure pas sur l'attestation de mise à disposition. -Pelle chargeuse (6357 D3 03) qui figure sur l'attestation de mise à disposition n'a pas été fournie.
ATTRIBUTAIRE :					
LOT 6 : Groupement CONCORDE BTP / PHOENIX pour un montant minimum de soixante-seize millions cinq cent cinquante sept mille trois cent sept (76 557 307) Francs CFA TTC et un montant maximum de deux cent trente millions trente-sept mille huit cent huit (230 037 808) Francs CFA TTC avec un délai de validité de douze (12) mois.					
Soumissionnaire	MONTANT MINIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MINIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	COMMENTAIRES
Lot 7 : Travaux d'entretien courant des pistes rurales de Type A de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central au profit de la province du Ganzourgou. P = 255 992 628 FCFA TTC ; E = 319 064 508 FCFA TTC ; M = 293 835 756 FCFA TTC ; 0,85 M = 249 760 393 FCFA TTC ; 1,15M = 337 911 119 FCFA TTC					
EBK SARL	82 819 828	82 819 828	253 175 552	253 175 552	OFFRE CONFORME
Groupement ANAYI / GTPCI	82 917 123	83 389 123	252 018 491	252 490 491	OFFRE CONFORME Discordance entre le prix unitaire de la tâche 100c dans le Bordereau (1 100 000) et le prix unitaire fixé dans le DAO (1 500 000) entraînant une variation en plus-value : -Pour le montant minimum 472 000 FCFA TTC soit un taux de 0,57% ; -Pour le montant maximum 472 000 FCFA TTC soit un taux de 0,19%
COGEC-BTP	63 538 476	88 912 016	278 202 305	278 214 105	OFFRE NON CONFORME -Erreur de multiplication sur les tâches (provisions) 100,100c et 1000 entraînant une variation en plus-value de 25 373 540 FCFA TTC sur le Montant minimum, soit un taux de 39,93% qui est supérieur à 15% -Discordance entre le prix unitaire en lettre de la tâche 201a dans le Bordereau (26 000) et dans le devis (25 000) entraînant une variation en plus-value du montant Maximum de 11 800 FCFA TTC, soit un taux de 0,004%
Groupement GROUPE ZENIT / EGC-TP SARL	88 576 926	88 576 926	271 589 706	271 589 706	OFFRE CONFORME
EMIP CONSTRUCTION	84 371 062	84 371 062	260 253 248	260 253 248	OFFRE CONFORME
Groupement CONCORDE BTP / PHOENIX	87 290 451	86 290 106	260 307 803	256 306 423	OFFRE CONFORME Discordance entre le prix unitaire en lettre de la tâche 206i dans le Bordereau (100 000) et dans le devis (110 000) entraînant une variation en moins-value du montant Maximum de 4 001 380 FCFA TTC, soit un taux de 1,54% et du Montant minimum de 1 000 345 FCFA, soit un taux 1,15%
EBATP	83 621 092	84 978 092	256 899 369	259 613 369	OFFRE CONFORME Absence de prix unitaire la tâche 206I dans le bordereau : Conformément à la méthode d'évaluation, il a été appliqué au prix unitaire de 1 500 000 qui correspond au prix unitaire le plus élevé de l'ensemble des offres jugées conformes pour le lot 07. Les corrections faites sur les montants entraînent une variation en plus-value : -de 1 357 000 FCFA TTC pour le montant minimum, soit un taux de 1.62%

Résultats provisoires

					- de 2 714 000 FCFA TTC pour le montant maximum, soit un taux de 1.06%.
TGO	82 487 545	82 487 545	252 070 178	252 070 178	OFFRE NON CONFORME -incohérence sur le titre du signataire de la lettre d'engagement et de la procuration (au lieu du directeur général de l'entreprise TGO, c'est le directeur Général de l'entreprise EMERGENCE BTP SARL qui s'adresse au Ministère) -formulaire de renseignement non conforme (l'entreprise a fourni des informations sur EMERGENCE BTP SARL en lieu et place de TGO)
SOGESB-SARL	82 896 387	81 926 004	254 000 546	250 119 016	OFFRE CONFORME -Discordance entre le prix unitaire de la tache 206j dans le Bordereau (950) et dans le devis (900) -Discordance entre le prix unitaire de la tache 305 dans le Bordereau (5 400) et dans le devis (5 550) -Discordance entre le prix unitaire de la tache 206i dans le Bordereau (66 500) et dans le devis (70 000) Les corrections effectuées ont donné une variation en moins-value : Pour le montant minimum 970 383 F CFA TTC soit un taux de 1,17% ; Pour le montant maximum 3 881 530 FCFA TTC soit un taux de 1,53%
INTREPIDE SERVICE SARL	83 737 361	83 737 361	257 364 443	257 364 443	OFFRE CONFORME
Groupe SOCA SARL	82 675 519	82 675 519	253 270 474	253 270 474	OFFRE CONFORME
Groupement POULOUNGO / SEPS INTERNATIONAL	82 836 852	82 836 852	252 983 634	252 983 634	OFFRE CONFORME
L.P.C	74 311 576	74 311 576	230 096 305	230 096 305	OFFRE NON CONFORME -Lettre de soumission non conforme : les montants maximum et minimum TTC mentionnés dans la lettre de soumission différent de ceux figurant sur le devis sans correction (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020).
CO.MO.B SARL	84 361 585	84 361 585	256 970 341	256 970 341	OFFRE CONFORME
PANAP BURKINA SARL	83 158 416	81 941 541	254 883 463	250 015 963	OFFRE CONFORME Discordance entre le prix unitaire de la tache 305 dans le Bordereau (5 650) et dans le devis (4 850) Les corrections effectuées ont donné une variation en moins-value : -Pour le montant minimum 1 216 875 F CFA TTC soit un taux de 1,46% ; -Pour le montant maximum 4 867 500 FCFA TTC soit un taux de 1,91%
EKK	85 579 065	85 579 065	264 537 740	264 537 740	OFFRE NON CONFORME -BEP Communication Administrative et Secrétariat fourni pour TAPSOBA Wendyam Bénédicte au lieu d'un BEP Génie Civil
UTS SARL	82 699 127	82 699 127	253 211 507	253 211 507	OFFRE CONFORME
ATTRIBUTAIRE :					
LOT 7 : SOGESB SARL pour un montant minimum de quatre-vingt-un million neuf cent vingt-six mille quatre (81 926 004) Francs CFA TTC et un montant maximum de deux cent cinquante million cent dix-neuf mille seize (250 119 016) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de douze (12) mois.					
Soumissionnaire	MONTANT MINIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MINIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	COMMENTAIRES
Lot 8 : Travaux d'entretien courant des pistes rurales améliorées dans la Région du Plateau Central de l'année 2024 au profit de la province du Ganzourgou. P = 104 980 386 FCFA TTC ; E = 126 723 160 FCFA TTC ; M = 118 026 051 FCFA TTC ; 0,85*M = 100 322 143 FCFA TTC ; 1,15*M = 135 729 958 FCFA TTC					
OSBID-BUSINESS	42 460 365	42 460 365	106 652 459	106 652 459	OFFRE CONFORME
DONKINO-BTP SARL	41 112 321	40 913 196	101 158 804	100 362 304	OFFRE CONFORME Discordance entre le prix unitaire de la tache 305 dans le Bordereau (3 865) et dans le devis (4 000) entraînant une variation en moins-value : -Pour le montant minimum 199 125 CFA TTC soit un taux de 0,48% ; -Pour le montant maximum 796 500 CFA TTC soit un taux de 0,79%
GROUPE FOURMILIERE CONSTRUCTION	40 893 056	40 893 056	100 383 225	100 383 225	OFFRE CONFORME
IKUZO SARL	43 642 964	43 642 964	111 329 755	111 329 755	OFFRE CONFORME
EMERGENCE BTP	40 936 448	40 936 448	100 533 192	100 533 192	OFFRE NON CONFORME

Résultats provisoires

SARL					-diplôme non conforme pour SANKARA Nopoko Nicole : BEP Dessin-Bâtiment fourni au lieu d'un BEP en Génie Civil
AFRIC BUSINESS CENTRAL	47 345 081	47 345 081	126 161 824	126 161 824	OFFRE CONFORME
C-TRAP SA	99 477 186	99 477 186			OFFRE NON CONFORME -lettre de soumission non conforme : montant maximum non mentionné dans la lettre (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)
GBI SARL	41 137 048	41 137 048	101 323 792	101 323 792	- OFFRE NON CONFORME Carte grise de véhicule de liaison fournie mais non conforme : la carte grise du véhicule de liaison 11 KH 1954 fournie et appartenant à GLOBEX CONSTRUCTION n'a pas été mise à la disposition de l'entreprise
IMEA-BTP SARL	40 958 331	40 958 331	100 408 324	100 408 324	OFFRE CONFORME
SKYLINE GROUPE INTERNATIONAL	41 079 440	41 079 440	101 118 141	101 118 141	OFFRE CONFORME
CEFA	42 321 821	42 321 821	106 044 004	106 044 004	OFFRE CONFORME
MVI SARL	42 032 721	42 032 721	104 887 604	104 887 604	OFFRE CONFORME
RAZMON SARL	42 347 406	42 347 406	106 200 625	106 200 625	OFFRE CONFORME
G.G.L SARL	40 529 991	40 529 991	98 955 744	98 955 744	OFFRE NON CONFORME : Offre anormalement basse
EZKJF	41 533 475	41 533 475	102 987 379	102 987 379	OFFRE CONFORME
GROUPEMENT SEB-SAS/2AB SARL	40 615 379	40 615 379	99 253 635	99 253 635	OFFRE NON CONFORME : Offre anormalement basse

ATTRIBUTAIRE :

LOT 8 : DONKINO-BTP SARL pour un montant minimum de quarante million neuf cent treize mille cent quatre-vingt-seize (40 913 196) Francs CFA TTC et un montant maximum de cent million trois cent soixante-deux mille trois cent quatre (100 362 304) Francs CFA TTC avec un délai de validité de douze (12) mois.

Soumissionnaire	MONTANT MINIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MINIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	COMMENTAIRES
Lot 9 : Travaux d'entretien courant des pistes rurales de Type B de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central au profit de la province de l'Oubritenga. P =147 986 671 FCFA TTC ; E = 180 723 275 FCFA TTC ; M=167 628 633 FCFA TTC ; 0,85*M =142 484 338 FCFA TTC ; 1,15*M =192 772 928 FCFA TTC					
DYNAMIK SERVICES	56 685 172	55 505 172	150 602 370	149 422 370	OFFRE CONFORME Discordance entre le prix unitaire de la tâche 1000 dans le DAO (9000 000) et dans le bordereau (10 000 000) entraînant une variation en moins-value -pour le montant minimum 1 800 000 FCFA TTC , soit un taux de 2.08% - pour le montant maximum 1 800 000 FCFA TTC , soit un taux de 0.78%
GH CONSTRUCTIONS			153 364 949	153 364 949	OFFRE NON CONFORME -montant minimum ou maximum non mentionné dans la lettre de soumission (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)
SOCIETE SAGUITE ET RAVYA	57 041 494	57 041 494	155 561 755	155 561 755	OFFRE CONFORME
OSBID-BUSINESS	54 926 333	55 663 833	147 111 730	150 061 730	OFFRE CONFORME -Absence de prix unitaire de la tâche 206d sur le bordereau et le devis. Conformément à la méthode d'évaluation en cas d'absence, il a été appliqué au prix unitaire de 25 000 FCFA qui correspond au prix unitaire le plus élevé de l'ensemble des concurrents jugés conformes -Les corrections ont entraîné une variation en plus-value de 737 500 FCFA TTC du montant minimum (soit un taux de 1.34%) et de 2 950 000 FCFA TTC du montant maximum (soit un taux de 2.01%)
BOUSHRA TRAVAUX ET CONSTRUCTION	54 482 897	53 421 047	145 326 191	141 078 789	OFFRE NON CONFORME : Offre anormalement basse Discordance entre le prix unitaire en lettre de la tâche 206j dans le Bordereau (800) et dans le devis (950) entraînant une variation en moins-value : -Pour le montant minimum 899 873 F CFA HTVA soit un taux de 1,95% -Pour le montant maximum 3 599 493 F CFA HTVA soit un taux de 2,92%
SORVLA SARL	53 617 517	53 617 517	144 000 469	144 000 469	OFFRE NON CONFORME -carte grise du Bulldozer D7H fournie mais non conforme : numéro 11 JP 8455 sur l'attestation de mise à

Résultats provisoires

					disposition tandis que la carte grise fournie porte le numéro 11 JP 1261 - Carte grise du véhicule de liaison fournie non conforme : le numéro 9025 D3 03 ne correspond pas à celui qui figure sur l'attestation de mise à disposition 11MH 0869 BF
LIFE TI			144 575 512	144 575 512	OFFRE NON CONFORME - montants minimum ou maximum non mentionné dans la lettre de soumission (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020) -Les CV de l'ensemble personnel proposé sont non conformes car ils ont été signés par Monsieur Harouna DIANDA, Directeur de l'entreprise
DONKINO-BTP SARL	54 230 623	53 499 023	144 317 092	141 390 692	OFFRE NON CONFORME : Offre anormalement basse Discordance entre le prix unitaire de la tache 305 dans le Bordereau (3490) et dans le devis (3800) entrainant une variation en moins-value : -Pour le montant minimum 731 600 F CFA TTC soit un taux de 1,35% -Pour le montant maximum 2 926 400 F CFA TTC soit un taux de 2,03%
AFRIC BUSINESS CENTRAL	61□844□872	61□844□872	174□750□488	174□750□488	OFFRE CONFORME
C-TRAP SA	141 500 939	141 500 939			OFFRE NON CONFORME -lettre de soumission non conforme : montant maximum non mentionné dans la lettre (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)
A.E.H NEGOCE	54 293 560	54 293 560	144 574 739	144 574 739	OFFRE CONFORME
C.A SERVICE SARL	53 883 803	53 883 803	142 941 610	142 941 610	OFFRE CONFORME
CO.GE.TRAH			155 664 792	155 664 792	OFFRE NON CONFORME -montant minimum ou maximum non mentionné dans la lettre de soumission (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020) -cadre de devis non conforme (quantités minimum et maximum non précisées)
GBI SARL	53 834 685	53 834 685	142 745 140	142 745 140	OFFRE NON CONFORME Carte grise de véhicule de liaison fournie mais non conforme :la carte grise du véhicule de liaison 11 KH 1954 fournie et appartenant à GLOBEX CONSTRUCTION n'a pas été mise à la disposition de l'entreprise
IMEA-BTP SARL	46 435 860	53 869 860	142 791 441	142 791 441	OFFRE NON CONFORME Discordance entre la Quantité Min de la tache 305 dans l'offre (200 m3) et dans le DAO (2000 m3) entrainant une variation en plus-value du montant minimum de 7 434 000 FCFA TTC , soit un taux de 16,01% qui est supérieur à 15%
CEFA	55 772 293	55 772 293	150 483 772	150 483 772	OFFRE CONFORME
ECIM SARL	54 179 718	54 179 718	144 125 270	144 125 270	OFFRE CONFORME
MVI SARL	55 756 463	55 756 463	150 427 530	150 427 530	OFFRE CONFORME
ECGF	52 465 985	52 465 985	150 004 899	150 004 899	OFFRE NON CONFORME - Carte grise de tracteur non fournie pour la seconde semi-remorque de citerne à eau -Les références de l'Avis sur la lettre de soumission ne concernent pas les travaux d'entretien de pistes rurales (l'entreprise mentionne l'Avis 2023-014/MTDS/RPLCL/GVT-ZNR/SG/CRAM au lieu de de l'Avis 2023-015/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM) -les attestations de mise à disposition de certains matériels (le bulldozer, les Niveleuses et les bennes) portent sur l'Avis 014/MTDS/RPLCL/GVT-ZNR/SG/CRAM qui ne concernent pas les travaux d'entretien de pistes rurales -l'entreprise s'engage dans sa lettre sur l'Avis 2023-014/MTDS/RPLCL/GVT-ZNR/SG/CRAM qui porte sur des travaux de routes bitumées et non sur des travaux d'entretien de pistes rurales.
EKW	47 416 162	47 416 162	128 104 648	128 104 648	OFFRE CONFORME
RAZMON SARL	55 294 075	55 294 075	148 582 701	148 582 701	OFFRE CONFORME
G.G.L SARL	53 520 462	53 520 462	141 481 169	141 481 169	OFFRE NON CONFORME : Offre anormalement basse
AF, FO	54 190 987	54 190 987	144 170 349	144 170 349	OFFRE NON CONFORME -absence de signature et de cachet sur la lettre de soumission et sur les devis
S.W.P.Y SARL	53 915 958	53 915 958	143 034 830	143 034 830	OFFRE NON CONFORME -carte grise du compacteur automoteur non fournie
GROUPEMENT SEB-	53 437 222	53 437 222	141 150 570	141 150 570	OFFRE NON CONFORME :

Résultats provisoires

SAS/ZAB SARL					Offre anormalement basse
ESIBF	54 190 987	54 190 987	144 760 349	144 170 349	OFFRE CONFORME Discordance entre la Quantité Max de la tâche 305 dans l'offre (8100 m3) et dans le DAO (8000 m3) entraînant une variation en moins-value du montant maximum de 590 000 FCFA TTC , soit un taux de 0.41%
SOP	54 252 947	54 252 947	144 406 389	144 406 389	OFFRE CONFORME

ATTRIBUTAIRE :

LOT 9 : CA SERVICE SARL pour un montant minimum de cinquante-trois million huit cent quatre-vingt-trois mille huit cent trois (53 883 803) Francs CFA TTC et un montant de cent quarante-deux million neuf-cent quarante un mille six-cent dix (142 941 610) Francs CFA TTC avec un délai de validité de douze (12) mois.

RECTIFICATIF du quotidien N° 3830-3831 du jeudi 07 mars au vendredi 08 mars 2024 de la page 19 à la page 21, portant harmonisation sans incidence financière des intitulés des objets des lots (lot 1 à lot 4) avec ceux de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°2023-013/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM DU 21 DECEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES ROUTES EN TERRE DE L'ANNEE 2024 DANS LA REGION DU PLATEAU CENTRAL.

FINANCEMENT : Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B) -Exercice 2024

Publication : Quotidien n°3782-3783 du 1er au 02 janvier 2024, pages : 40, rectifié sous le n°3784-3785 du 03/01/2024 au 04/01/2024, page : 30 ; **Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)**

Lettre d'invitation : N°2024-003/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 05/01/2024

Date de dépouillement : 01/02/2024 ; **Nombre de plis reçus** : 23.

Soumissionnaire	MONTANT MINIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MINIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	COMMENTAIRES
Lot 1 : Travaux d'entretien courant du réseau classé des routes en terre de type B de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central au profit de la Province de l'Ouhritenga. P = 123 831 857 FCFA TTC ; E = 154 903 620 FCFA TTC ; M = 142 474 915 FCFA TTC ; 0,85 M = 121 103 677 FCFA TTC ; 1,15M = 163 846 152 FCFA TTC					
PRESERV	48 870 617	48 870 617	124 795 750	124 795 750	OFFRE CONFORME
EMIB Sarl BTP	44 577 536	51 657 536	124 242 542	131 322 542	OFFRE CONFORME Erreur sur le montant des prix forfaitaire Tâche 100 : Pour le total minimum HTVA : 5 000 000 F CFA au lieu de 10 000 000 F CFA ; Pour le total maximum HTVA : 5 000 000 F CFA au lieu de 10 000 000 F CFA ; Entraînant une variation en plus-value de 5 900 000 F CFA TTC soit un taux de 13,24% pour le montant minimum ; 5 900 000 F CFA TTC soit un taux de 4,75% pour le montant maximum. Tâche 100 c Erreur sur le montant des prix forfaitaires Pour le total minimum : 500 000 F CFA au lieu de 1 500 000 F CFA ; Pour le total maximum : 500 000 F CFA au lieu de 1 500 000 F CFA ; Entraînant une variation en plus-value de 1 180 000 F CFA TTC soit un taux de 2,65% pour le montant minimum Entraînant une variation en plus-value de 1 180 000 F CFA TTC soit un taux de 0,95% pour le montant maximum Soit une variation totale de : 5,70%
Groupe SIMCO / SOCA	47 777 976	47 777 976	122 766 303	122 766 303	OFFRE CONFORME
GROUPE FOURMILIERE CONSTRUCTION	48 405 364	48 405 364	123 470 456	123 470 456	OFFRE CONFORME
ETAF	50 387 269	50 387 269	123 809 494	123 809 494	OFFRE CONFORME
INTERNATIONAL TRANSPORT SARL	47 336 202	47 336 202	119 143 066	119 143 066	OFFRE NON CONFORME -Offre anormalement basse
E.NAW.F	48 858 484	48 858 484	125 282 936	125 282 936	OFFRE CONFORME
SOTRAC-SARL	48 519 703	48 519 703	123 146 653	123 146 653	OFFRE CONFORME
BATIEFA ET ASSOCIES	48 634 703		123 668 012		OFFRE NON CONFORME -la lettre de soumission, le bordereau des prix, le devis n'ont pas été signés. -l'objet et le destinataire non conformes sur la lettre de soumission (région du Nord au lieu de région du Plateau Central)
GROUPE YOUNGO BURKINA SARL	48 572 358	48 572 358	120 302 251	124 795 750	OFFRE CONFORME
A.E.H NEGOCE	48 919 828	48 919 828	123 167 723	131 322 542	OFFRE CONFORME
SA.M COMPANY SARL	48 085 894		122 717 675		OFFRE NON CONFORME -diplôme de BEP dessin architecture pour les deux Chefs de

Résultats provisoires

					chantier fourni au lieu de BEP Génie civil demandé dans le DAO -l'avis N°2023-015/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 21/12/2023 relatif aux travaux d'entretien courant des pistes rurales de l'année 2024 dans la région du Plateau Central mentionné dans l'attestation de mise à disposition au lieu de N°2023-013/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 21/12/2023 relatif aux travaux d'entretien courant des routes en terre de l'année 2024 dans la région du Plateau Central
GROUPE NASSOURI INTERNATIONAL	47 956 958		120 703 333		OFFRE NON CONFORME -l'attestation de mise à disposition du camion benne dont le numéro de la carte grise est 3921 D8 03 n'est pas signée ; -les attestations de mise à disposition des camionnettes dont les numéros de cartes grises 9103 D9 03 et 9920 F4 03 ne sont pas signées ; - l'attestation de mise à disposition du camion-citerne à eau dont le numéro de la carte grise est 11 NN 9924 n'est pas signée ; -un (01) compacteur à rouleau vibrant fourni au lieu de deux demandés -Une (01) Bétonnière d'au moins 250 litres fourni au lieu de deux demandés ; -Lot de panneaux de signalisation temporaire non fourni.
GROUPEMENT FAC/GERBA-TP	48 907 492	48 907 492	124 943 250	124 943 250	OFFRE CONFORME
SEB-SAS	48 715 492		122 721 847		OFFRE NON CONFORME Les montants minimum et maximum mentionnés sur la lettre de soumission diffèrent de ceux du devis estimatif sans correction. (Cf : circulaire 2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)

NB : Le candidat Groupement SIMCO / SOCA propose une offre économiquement avantageuse et est classé premier (1^{er}) au lot 1, lot 2 et lot 3. Cependant, il ne peut être attributaire de plus d'un lot conformément au Dossier d'Appel d'Offre en son point 33.1 des Instruction aux candidats qui stipule que : « Les candidats pourront soumissionnés pour un ou plusieurs lots, mais ne peuvent être attributaires de plus d'un lot pour les travaux d'entretien courant des routes en terre de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central et aussi sur l'ensemble des travaux d'Entretien Courant du réseau routier dans la Région du Plateau Central pour le même exercice budgétaire de 2024. » Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer le lot 3. Par conséquent, le candidat GROUPE FOURMILIERE CONSTRUCTION, classé deuxième devient premier au lot 1.

ATTRIBUTAIRE

LOT 1 : GROUPE FOURMILIERE CONSTRUCTION pour un montant minimum de quarante-huit millions quatre cent cinq mille trois cent soixante-quatre (48 405 364) Francs CFA TTC et un montant maximum de cent vingt-trois millions quatre cent soixante-dix mille quatre cent cinquante-six (123 470 456) Francs CFA TTC avec un délai validité de douze (12) mois.

Lot 2 : Travaux d'entretien courant du réseau classé des routes en terre en Piste Ordinaire (PO) de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central au profit de la Province de Kourwéogo.

P = 233 002 302 FCFA TTC ; E = 292 320 570 FCFA TTC ; M = 268 593 263 FCFA TTC ; 0,85 M = 228 304 273 FCFA TTC ; 1,15M = 308 882 252 FCFA TTC

GROUPEMENT EBC BTP/ EGC BGC	77 429 370	77 429 370	230 970 179	230 970 179	OFFRE CONFORME
SOGESB-SARL	79 526 626		240 014 103		OFFRE NON CONFORME La carte grise du véhicule de liaison de marque MERCEDES BENZ 0384 E5 02 BF est Non Fournie
Groupe SIMCO / SOCA	76 698 962	76 698 962	230 370 786	230 370 786	OFFRE CONFORME
ETAF	80 708 245	80 708 245	233 732 949	233 732 949	OFFRE CONFORME
EKK	78 427 741		235 150 565		OFFRE NON CONFORME -Le diplôme de chef de chantier de TAPSOBA Wendyam Bénédicte fourni est un BEP en Communication Administrative et Secrétariat au lieu de BEP Génie Civil
GROUPEMENT FAC/GERBA-TP	78 110 371	78 110 371	233 641 086	233 641 086	OFFRE CONFORME
SOCOZAF	79 296 378	79 296 378	236 296 510	236 296 510	OFFRE CONFORME

NB : Le candidat Groupement SIMCO / SOCA propose une offre économiquement avantageuse et est classé premier (1^{er}) au lot 1, lot 2 et lot 3. Cependant, il ne peut être attributaire de plus d'un lot conformément au Dossier d'Appel d'Offre en son point 33.1 des Instruction aux candidats qui stipule que : « Les candidats pourront soumissionnés pour un ou plusieurs lots, mais ne peuvent être attributaires de plus d'un lot pour les travaux d'entretien courant des routes en terre de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central et aussi sur l'ensemble des travaux d'Entretien Courant du réseau routier dans la Région du Plateau Central pour le même exercice budgétaire de 2024. » Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer le lot 3. Par conséquent, le candidat GROUPEMENT EBC BTP/ EGC BGC, classé deuxième devient premier au lot 2.

ATTRIBUTAIRE :

LOT 2 : GROUPEMENT EBC BTP/ EGC BGC pour un montant minimum de soixante-dix-sept millions quatre cent vingt-neuf mille trois cent soixante-dix (77 429 370) Francs CFA TTC et un montant maximum deux cent trente millions neuf cent soixante-dix mille cent soixante-dix-neuf (230 970 179) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de douze (12) mois.

Soumissionnaire	MONTANT MINIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MINIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	COMMENTAIRES
-----------------	--------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	--------------

Lot 3 : Travaux d'entretien courant du réseau classé des routes en terre de type B de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central au

Résultats provisoires

profit de la Province de Ganzourgou. P = 177 190 632 FCFA TTC ; E = 220 893 798 FCFA TTC ; M = 203 412 532 FCFA TTC ; 0,85 M = 172 900 652 FCFA TTC ; 1,15M = 233 924 411 FCFA TTC					
SST BTP	63 335 669		175 781 276		OFFRE NON CONFORME les camions bennes dont les numéros des cartes grises sont : 11 HJ 8874, 11 HJ 8873 appartenant à HABITAT ET VOIRIE AFRIQUE SARL n'ont pas été mis à disposition.
GROUPEMENT EBC BTP/ EGC BGC	63 541 322	63 541 322	176 281 749	176 281 749	OFFRE CONFORME
Groupement SIMCO / SOCA	62 659 327	62 659 327	174 303 108	174 303 108	OFFRE CONFORME
S.W.P.Y SARL	63 679 106	63 679 106	176 694 824	176 694 824	OFFRE CONFORME
SA.M COMPANY SARL	63 141 355		175 355 072		OFFRE NON CONFORME -diplôme de BEP dessin architecture pour les deux Chefs de chantier fourni au lieu de BEP Génie civil demandé dans le DAO -l'avis N°2023-015/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 21/12/2023 relatif aux travaux d'entretien courant des pistes rurales de l'année 2024 dans la région du Plateau Central mentionné dans l'attestation de mise à disposition au lieu de N°2023-013/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 21/12/2023 relatif aux travaux d'entretien courant des routes en terre de l'année 2024 dans la région du Plateau Central
SOCOZAF	65 287 637	65 287 637	181 482 847	181 482 847	OFFRE CONFORME
<p>NB : Le candidat Groupement SIMCO / SOCA propose une offre économiquement avantageuse et est classé premier (1^{er}) au lot 1, lot 2 et lot 3. Cependant, il ne peut être attributaire de plus d'un lot conformément au Dossier d'Appel d'Offre en son point 33.1 des Instruction aux candidats qui stipule que : « Les candidats pourront soumissionnés pour un ou plusieurs lots, mais ne peuvent être attributaires de plus d'un lot pour les travaux d'entretien courant des routes en terre de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central et aussi sur l'ensemble des travaux d'Entretien Courant du réseau routier dans la Région du Plateau Central pour le même exercice budgétaire de 2024. » Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer le lot 3.</p> <p>ATTRIBUTAIRE</p> <p>LOT 3 : Groupement SIMCO / SOCA pour un montant minimum de soixante-deux millions six cent cinquante-neuf trois cent vingt-sept (62 659 327) Francs CFA TTC et un montant maximum de cent soixante-quatorze millions trois cent trois mille cent huit (174 303 108) Francs CFA TTC avec un délai validité de douze (12) mois.</p> <p>Lot 4 : Travaux d'entretien courant du réseau classé des routes en terre de type A de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central au profit de la Province de Ganzourgou.</p> <p>P = 108 723 935 FCFA TTC ; E = 136 016 040 FCFA TTC ; M = 125 099 198 FCFA TTC ; 0,85 M = 106 334 318 FCFA TTC ; 1,15M = 143 864 078 FCFA TTC</p>					
PRESERV	43 569 606	43 569 606	109 265 144	109 265 144	OFFRE CONFORME
EMIB Sarl BTP	40 015 968	44 853 968	109 583 473	114 421 473	OFFRE CONFORME Erreur sur le montant des prix forfaitaires Tâche 100 : Pour le total minimum HTVA : 5 000 000 F CFA au lieu de 10 000 000 F CFA ; Pour le total maximum HTVA : 5 000 000 F CFA au lieu de 10 000 000 F CFA ; Entrainant une variation en plus-value de 5 900 000 F CFA TTC soit un taux de 13,24% pour le montant minimum ; 5 900 000 F CFA TTC soit un taux de 4,75% pour le montant maximum. TÂCHE 1000 Pour le total minimum HTVA : 7 700 000 F CFA au lieu de 6 800 000 F CFA ; Pour le total maximum HTVA : 7 700 000 F CFA au lieu de 6 800 000 F CFA ; Entrainant une variation en moins-value de 1 062 000 F CFA TTC soit un taux de 2,65% pour le montant minimum ; 1 062 000 F CFA TTC soit un taux de 0,97% pour le montant maximum. Soit une variation totale en plus-value de : 4,41%
E.BE.RAF	121 624 252		149 547 949		OFFRE NON CONFORME Les montants minimum et maximum mentionnés dans la lettre de soumission diffèrent de ceux du devis estimatif sans correction. (Cf : circulaire 2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)
GROUPE FOURMILIERE CONSTRUCTION	43 356 573	43 356 573	108 467 291	108 467 291	OFFRE CONFORME
INTERNATIONAL TRANSPORT SARL	47 336 202		119 143 066		OFFRE NON CONFORME Les montants minimum et maximum mentionnés dans la

Résultats provisoires

					lettre de soumission différent de ceux du devis estimatif sans correction. (Cf : circulaire 2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)
E.N.A.W. F	43 321 173		108 325 691		OFFRE NON CONFORME - garantie de soumission non conforme (montant de la garantie fournie 1.240.000 f CFA au lieu de 1.365.000 f CFA stipulé par le DAO)
SOTRAC-SARL	43 283 088	43 283 088	108 108 452	108 108 452	OFFRE CONFORME
BATIEFA ET ASSOCIES					OFFRE NON CONFORME -La lettre de soumission est non conforme (lettre de soumission du lot 01 fournie en lieu et place de celle du lot 04) - Les montants minimum et maximum mentionné sur la lettre de soumission différent de celui du devis estimatif sans correction. (Cf : circulaire 2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020) - la lettre de soumission, le bordereau des prix, le devis n'ont pas été signés.
GROUPE YOUNGO BURKINA SARL	42 747 015	42 747 015	106 021 980	106 021 980	OFFRE NON CONFORME -Offre anormalement basse
SA.M COMPANY SARL	43 116 919		107 499 827		OFFRE NON CONFORME - diplôme de BEP dessin architecture pour les deux Chefs de chantier fourni au lieu de BEP Génie civil demandé dans le DAO -l'avis N°2023-015/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 21/12/2023 relatif aux travaux d'entretien courant des pistes rurales de l'année 2024 dans la région du Plateau Central mentionné dans l'attestation de mise à disposition au lieu de N°2023-013/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 21/12/2023 relatif aux travaux d'entretien courant des routes en terre de l'année 2024 dans la région du Plateau Central
GROUPE NASSOURI INTERNATIONAL	48 381 758		122 402 533		OFFRE NON CONFORME -l'attestation de mise à disposition du camion benne dont le numéro de la carte grise est 3921 D8 03 n'est pas signée ; -les attestations de mise à disposition des camionnettes dont les numéros de cartes grises 9103 D9 03 et 9920 F4 03 ne sont pas signées ; - l'attestation de mise à disposition du camion-citerne à eau dont le numéro de la carte grise est 11 NN 9924 n'est pas signée ; -Un compacteur à rouleau vibrant fourni au lieu de deux demandés ; -une (01) bétonnière d'au moins 250 litres au lieu de deux (02) ; -Lot de panneaux de signalisation temporaire non fourni
GROUPEMENT SEB-SAS/ 2AB SARL U	43 119 188	42 765 188	107 475 271	106 059 271	OFFRE CONFORME Ajout de la Tâche 210b Entrainant une variation en moins-value de : Pour un total minimum : 354 000 F CFA TTC ; Soit un taux de 0.82% Pour le total maximum : 1 416 000 F CFA TTC Soit un taux de 1.32%

ATTRIBUTAIRE

LOT 4 : SOTRAC-SARL pour un montant minimum de quarante-trois millions deux cent quatre-vingt-trois mille quatre-vingt-huit (**43 283 088**) Francs CFA TTC et un montant maximum de cent huit millions cent huit mille quatre cent cinquante-deux (**108 108 452**) Francs CFA TTC avec un délai validité de douze (12) mois

RECTIFICATIF du quotidien N° 3830-3831 du jeudi 07 mars au vendredi 08 mars 2024 de la page 17 à la page 18, portant harmonisation sans incidence financière des intitulés des objets des lots (lot 1 à lot 3) avec ceux de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°2023-014/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM DU 21 DECEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES ROUTES BITUMEE DE L'ANNEE 2024 DANS LA REGION DU PLATEAU CENTRAL

FINANCEMENT : Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B) -Exercice 2024

Publication : Quotidien n°3782-3783 du 1er au 02 janvier 2024, pages : 40, rectifié sous le n°3784-3785 du 03/01/2024 au 04/01/2024, page : 30 ; **Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)**

Lettre d'invitation : N°2024-004/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 05/01/2024

Date de dépouillement : 01/02/2024

Nombre de plis reçus : 19

Soumissionnaire	MONTANT MINIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MINIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	COMMENTAIRES
Lot 1 : Travaux d'entretien courant du réseau classé des routes bitumées en béton bitumineux (BB) de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central.					
P = 133 808 847 FCFA TTC ; E = 160 149 163 FCFA TTC ; M = 149 613 037 FCFA TTC ; 0,85 M = 127 171 081 FCFA TTC ;					

Résultats provisoires

1,15M = 172 054 992 FCFA TTC					
ZIDA MAHAMADI	40 866 233	40 866 233	112 147 931	112 147 931	OFFRE NON CONFORME -Lettre de soumission non conforme : les montants maximum et minimum TTC mentionnés dans la lettre de soumission différent de ceux figurant sur le devis, sans correction (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)
EGMS	46 207 569	46 207 569	124 304 535	124 304 535	OFFRE NON CONFORME -L'entreprise a fourni un (01) chef de chantier au lieu de deux (02) demandés dans le DAO. -l'attestation de travail justifiant la qualification et l'expérience du chef d'équipe ouvrage M. ZONGO Gaston n'a pas été fourni.
Groupement EKAM Sarl / MRJF	46 829 514	46 829 514	126 772 256	126 772 256	OFFRE NON CONFORME -l'entreprise a fourni un (01) chef de chantier au lieu de deux (02) demandés. -l'entreprise a fourni deux (02) chefs d'équipe ouvrage d'art au lieu de quatre (04) demandés.
EKS SA	46 882 592	46 882 592	126 984 569	126 984 569	OFFRE ANORMALEMENT BASSE
EG2S Sarl	46 977 542	46 977 542	127 470 569	127 470 569	OFFRE CONFORME
KAMA CONCEPT Sarl	47 698 792	47 219 417	130 256 450	128 338 950	OFFRE CONFORME Discordance entre le prix unitaire en lettre de la tache 901 dans le Bordereau (8 500) et dans le devis (9 000) entrainant une variation en moins-value : -Pour le montant minimum 479 375F CFA TTC soit un taux de 1,01% ; -Pour le montant maximum 1 917 500F CFA TTC soit un taux de 1,47%
MTZ SARL	47 121 931	47 121 931	127 854 605	127 854 605	OFFRE NON CONFORME - discordance entre le nom du conducteur des travaux sur le diplôme (BADO Paulin) et celui du signataire du CV (BADO Benjamin) ; -discordance du nom du chef de chantier : BANCE Hansa sur le diplôme et BANCE Amsa sur le CV et sur l'attestation de travail
SHAFI Sarl	43 475 346	43 475 346	126 517 338	126 517 338	OFFRE NON CONFORME - diplôme de OUEDRAOGO Arnaud Boureima au poste de chef d'équipe ouvrage d'art non conforme car BEP dessin Bâtiment fourni au lieu d'un BEP génie Civil demandé dans le DAO - Carte grise du véhicule benne fournie mais non conforme : le numéro figurant sur l'attestation de mise à disposition (11 GP 3101) n'est pas celle qui a été fournie
ESSAF	51 641 294	51 641 294	146 078 378	146 078 378	OFFRE CONFORME
COSITRAP SA			140 788 325	140 788 325	OFFRE NON CONFORME -lettre de soumission non conforme : le montant minimum ou maximum n'a pas été mentionné dans la lettre de soumission (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)
NER-BE-WENDE SARL	39 869 695	39 869 695	108 661 781	108 661 781	OFFRE NON CONFORME - Lettre de soumission non conforme : les montants maximum et minimum TTC mentionnés dans la lettre de soumission différent de ceux figurant sur le devis sans correction (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020).
Z.MA. F/ BTP	50 251 668	50 251 668	140 171 770	140 171 770	OFFRE CONFORME
<p>NB : Le candidat EG2S Sarl propose une offre économiquement avantageuse et est classé premier (1er) au lot 1 et lot 3. Cependant, il ne peut être attributaire de plus d'un lot conformément au Dossier d'Appel d'Offre en son point 33.1 des Instruction aux candidats qui stipule que : « Les candidats pourront soumissionnés pour un ou plusieurs lots, mais ne peuvent être attributaires de plus d'un lot pour les travaux d'entretien courant des routes bitumées de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central et aussi sur l'ensemble des travaux d'Entretien Courant du réseau routier dans la Région du Plateau Central pour le même exercice budgétaire de 2024. » Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer le lot 3. Par conséquent, le candidat KAMA CONCEPT, classé deuxième devient premier au lot 1.</p>					
ATTRIBUTAIRE :					
<p>LOT 1 : KAMA CONCEPT pour un montant minimum de quarante-sept millions deux cent dix neuf mille quatre cent dix-sept (47 219 417) Francs CFA TTC et un montant maximum de cent vingt-huit millions trois cent trente huit mille neuf cent cinquante (128 338 950) Francs CFA TTC avec un délai de validité de douze (12) mois.</p>					
<p>Lot 2 : Travaux d'entretien courant du réseau classé des routes bitumées en Enduit Superficiel Bicouche dans la Région du Plateau Central. P = 99 017 281 FCFA TTC ; E = 123 769 000 FCFA TTC ; M = 113 868 312 FCFA TTC ; 0,85 M = 96 788 066 FCFA TTC ; 1,15M = 130 948 559 FCFA TTC</p>					
EGMS	37 032 530	37 032 530	94 877 900	94 877 900	OFFRE NON CONFORME -l'entreprise a fourni un (01) chef de chantier au lieu de deux (02) demandés conformément au DAO -l'attestation de travail permettant de vérifier la qualification et l'expérience du chef d'équipe ouvrage (M. ZONGO Gaston) n'a pas été fourni.
ECIM Sarl	37 596 865	37 596 865	97 092 760	97 092 760	OFFRE CONFORME
EG2S Sarl	37 955 644	37 955 644	98 628 176	98 628 176	OFFRE CONFORME

Résultats provisoires

C.I.C WEND VENEM	37 889 800	37 889 800	98 365 390	98 365 390	OFFRE CONFORME
GENERAL IMMO	37 792 155	37 792 155	97 960 060	97 960 060	OFFRE CONFORME
CEFA	38 058 245	38 058 245	98 980 760	98 980 760	OFFRE CONFORME
NER-BE-WENDE SARL	32 014 250	32 014 250	82 891 000	82 891 000	OFFRE NON CONFORME - Lettre de soumission non conforme : le montant TTC mentionné sur la lettre de soumission diffère de celui figurant sur le devis sans correction (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020).
YAMGANDE-SERVICE Sarl	39 142 960	39 142 960	103 076 540	103 076 540	OFFRE CONFORME

ATTRIBUTAIRE

LOT 2 : ECIM SARL pour un montant minimum de trente-sept millions cinq cent quatre-vingt-seize mille huit cent soixante-cinq (37 596 865) Francs CFA TTC et un montant maximum quatre-vingt-dix-sept millions quatre-vingt-douze mille sept cent soixante (97 092 760) Francs CFA TTC avec un délai de validité de douze (12) mois.

Soumissionnaire	MONTANT MINIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MINIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM LU TTC (F.CFA)	MONTANT MAXIMUM CORRIGE TTC (F.CFA)	COMMENTAIRES
-----------------	--------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	--------------

Lot 3 : Travaux d'entretien courant du réseau classé des routes bitumées en Enduit Superficiel Tricouche de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central.

P = 160 373 570 FCFA TTC ; E = 199 009 500 FCFA TTC ; M = 183 555 128 FCFA TTC ; 0,85 M = 156 021 859 FCFA TTC ; 1,15M = 211 088 397 FCFA TTC

ZIDA MAHAMADI	47 890 650	47 890 650	134 480 600	134 480 600	OFFRE NON CONFORME -Lettre de soumission non conforme : les montants maximum et minimum TTC mentionnés dans la lettre de soumission différent de ceux figurant sur le devis, sans correction (cf. circulaire N°2020-30/ARCOP-CR du 03/09/2020)
Groupement MRJF – EKAM Sarl	56 631 792	56 631 792	159 202 267	159 202 267	OFFRE NON CONFORME -l'entreprise a fourni un (01) chef de chantier au lieu de deux (02) demandés ; -l'entreprise a fourni deux (02) chefs d'équipe ouvrage d'art au lieu de quatre (04) demandés conformément au DAO
EKS SA	56 548 476	56 548 476	158 928 005	158 928 005	OFFRE CONFORME
EG2S Sarl	56 295 388	56 295 388	157 986 454	157 986 454	OFFRE CONFORME
KAMA CONCEPT Sarl	43 692 568	56 271 958	157 829 012	157 829 012	OFFRE NON CONFORME Erreur de multiplication sur le prix minimum de la tâche 206d entraînant une variation en plus-value du montant Minimum de 12 579 390 F CFA TTC, soit un taux de 28.79% qui est supérieur à 15%.
MTZ SARL	56 502 132	56 502 132	158 572 707	158 572 707	OFFRE NON CONFORME - discordance entre le nom du conducteur des travaux sur le diplôme (BADO Paulin) et celui du signataire du CV (BADO Benjamin) -discordance entre le nom du chef de chantier sur le diplôme (BANCE Hansa) et le nom figurant sur le CV et l'attestation de travail (BANCE Amsa)
SHAFI Sarl	56 078 612	56 078 612	157 214 704	157 214 704	OFFRE NON CONFORME - diplôme de OUEDRAOGO Arnaud Boureima au poste de chef d'équipe ouvrage d'art non conforme car BEP dessin Bâtiment fourni au lieu d'un BEP génie Civil demandé dans le DAO - Carte grise du véhicule benne fournie mais non conforme : le numéro figurant sur l'attestation de mise à disposition (11 GP 3101) n'est pas celle qui a été fournie
GENERAL IMMO	55 779 013	55 779 013	155 857 232	155 857 232	OFFRE ANORMALEMENT BASSE
ESSAF	59 263 951	59 263 951	169 813 505	169 813 505	OFFRE CONFORME
U.B SARL	56 679 914	56 679 914	159 282 654	159 282 654	OFFRE CONFORME
EBTE	56 992 156	56 992 156	160 698 005	160 698 005	OFFRE NON CONFORME -l'entreprise a fourni trois (03) chefs d'équipe ouvrage d'art au lieu de quatre (04) demandés dans le DAO. -discordance sur la date et le lieu de naissance du chef d'équipe ouvrage d'art COULIBALY Thierry sur le CV (12/08/1989 à Tiekuy) et sur le diplôme (en 1988 à Taga)

NB : Le candidat EG2S Sarl propose une offre économiquement avantageuse et est classé premier (1er) au lot 1 et lot 3. Cependant, il ne peut être attributaire de plus d'un lot conformément au Dossier d'Appel d'Offre en son point 33.1 des Instruction aux candidats qui stipule que : « Les candidats pourront soumissionnés pour un ou plusieurs lots, mais ne peuvent être attributaires de plus d'un lot pour les travaux d'entretien courant des routes bitumées de l'année 2024 dans la Région du Plateau Central et aussi sur l'ensemble des travaux d'Entretien Courant du réseau routier dans la Région du Plateau Central pour le même exercice budgétaire de 2024. » Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer le lot 3.

ATTRIBUTAIRE :

LOT 3 : EG2S Sarl pour un montant minimum de cinquante-six millions deux cent quatre-vingt-quinze mille trois cent quatre-vingt-huit (56 295 388) Francs CFA TTC et un montant maximum de cent cinquante-sept millions neuf cent quatre-vingt-six mille quatre cent



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 27 à 33**
- * **Marchés de Travaux** **P. 34 & 35**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 36 à 38**

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Location de salles de réunion au profit de la DGESS/MENAPLN (Marché à commandes)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
n°2024-016/MENAPLN/SG/DMP du 03/04/2024
Financement : Budget ETAT, Exercice 2024
Montant prévisionnel : lot unique 22 750 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

1. Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la location de salles de réunion au profit de la DGESS/MENAPLN (Marché à commandes) tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation se compose du lot unique comme suit : location de salles de réunion au profit de la DGESS/MENAPLN (Marché à commandes).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MENAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 / 25-41-17-53.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MENAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 / 25-41-17-53

et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF)/Ministère de l'Économie des Finances et de la Prospective. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot unique, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 / 25-41-17-53 avant le sept (07) jours à compter de la publication du présent avis **17/04/2024 à 9 heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés publics

Nicolas SYAN

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

Acquisition de matériels informatiques et péri informatiques au profit de la DGEC

Avis de demande de prix
N° 2024-017/MENAPLN/SG/DMP du 04/04/2024
Financement : Budget Etat, exercice 2024
Budget prévisionnel : 30 000 000 F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

1. Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix, lance une demande de prix ayant pour objet : acquisition de matériels informatiques et péri informatiques au profit de la DGEC tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales disposant de l'agrément technique en informatique Domaine 1 catégorie A au moins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se composent d'un lot unique.

Lot unique : acquisition de matériels informatiques et péri informatiques au profit de la DGEC.

(Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.) sans objet.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au 2^{ème} étage de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot unique à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Economie des Finances et de la Prospective. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) F CFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises à l'adresse Secrétariat de la Direction des Marchés Publics, avant le (dix (10) jours après la date de publication du présent avis) **17/04/2024 à 9 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du MTDPCE

Avis de demande de prix à commandes
n°2024-006/MTDPCE/SG/DMP du 04/04/2024
Financement : Budget Etat, exercice 2024 et Compte trésor.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (MTDPCE).

Le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques lance une demande de prix pour l'acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréée pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en deux lots avec des montants prévisionnels de :

- Lot1 : acquisition de fournitures de bureau pour vingt-trois millions (23 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot2 : acquisition de produits d'entretien pour six millions (6 000 000) francs CFA TTC.

3. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024 et le délai d'exécution est de 15 jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25 49 01 38.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25 49 01 38 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2 auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh Tél : 50-32-47-76.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA pour le lot 1 et cent quarante mille (140 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25-49-01-38, avant le **17/04/2024 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Pour le Président de la Commission d'attribution des marchés en mission, le Chef de service des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, chargé de l'intérim,

Saïdou PALE

Entretien et la réparation des équipements de laboratoires et des groupes électrogènes

Avis de Demande de Prix à commandes
N°2024-09/ABNORM/DG/PRM du 29/03/2024
Financement : Budget ABNORM, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ (ABNORM).

1. L'AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'entretien et la réparation des équipements de laboratoires et des groupes électrogènes tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les acquisitions sont décomposées en deux (02) lots intitulés

- lot 1 : entretien et réparation des équipements de laboratoires ;
- lot 2 : entretien et réparation des groupes électrogènes.

3. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2024 et le délai d'exécution de chaque commande est de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Tél :70 20 30 92.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Tél :70 20 30 92 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-mille (20 000) francs CFA par lot au service de la recette de l'ABNORM.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant trois cent quatre-vingt-dix mille (390 000) francs CFA au lot 1 et deux cent dix mille (210 000) francs CFA au lot 2, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, avant **le 17/04/2024 à 9 heures 00 T.U.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix envoyé par le Candidat.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Budget prévisionnel :

- Lot 1 : 13 000 000 F CFA TTC ;
- Lot2 : 7 000 000 F CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés

Adama OUEDRAOGO

Acquisition d'équipements de laboratoire au profit du BUNASOLS

Avis de demande de prix
N° 2024-002./MARAH/SG/BUNASOLS/DG/PRM
du : 02/04/2024
Financement : Budget BUNASOLS, Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Bureau National des Sols (BUNASOLS).

1. Le BUREAU NATIONAL DES SOLS (BUNASOLS) dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : Acquisition d'équipements de laboratoire au profit du BUNASOLS tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de l'agrément catégorie A2 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont en lot unique : Acquisition d'équipements de laboratoire au profit du BUNASOLS ;
 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Soixante (60) jours.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés du BUNASOLS au 70 14 95 64/ 76 94 48 58
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Personne Responsable des Marchés du Bureau National des Sols (BUNASOLS) et moyennant paiement d'un montant non remboursable cinquante mille (50 000) francs CFA pour chaque lot à l'Agence Comptable du BUNASOLS. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA pour le lot unique devra parvenir ou être remises au près de la Personne Responsable des Marchés , avant **le 17/04/2024 à 09h 00 mn** l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel du lot unique est le suivant : 51 900 000FCFA TTC

**La Personne Responsable de Marchés
des Marchés du Bureau National des Sols**

IMA Boukaré

**Acquisition de matériels sportifs au profit du Ministère des Sports,
de la Jeunesse et de l'Emploi**

**Avis de demande de prix
n°2024-06/MSJE/SG/DMP du 02/04/2024
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'avis général de passation des marchés publics gestion 2024 du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi.

1. Le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi lance une demande de prix ayant pour objet « acquisition de matériels sportifs au profit du MSJE » tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
La consistance des prestations se résume en lot unique : Acquisition de matériels sportifs au profit du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE).
 3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder vingt un (21) jours.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi, sis au 3ème étage du bâtiment administratif, côté Est dudit bâtiment jouxtant l'ACOMOD ; téléphone 70 30 86 60.
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MSJE sis au 3ème étage du bâtiment administratif, côté Est dudit bâtiment jouxtant l'ACOMOD et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA à la régie de recette de la Direction Générale du Contrôle des marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395, Avenue Ho Chi Minh. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi, sis au 3ème étage de l'Hôtel administratif, côté nord de la Mairie de l'arrondissement N°1 (ex. mairie de Baskuy), téléphone 70 30 86 60 avant **le 17/04/2024, à 9 h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le montant de l'enveloppe prévisionnelle en TTC est de : 20 000 000 Francs CFA

***Le Président de la Commission d'Attribution
des Marchés du MSJE***

Boureima SAWADOGO

ACQUISITIONS DE PRODUITS D'ENTRETIEN (lot 1) ; FOURNITURES DE BUREAU (lot 2) ; CONSOMMABLES INFORMATIQUES (lot 3) AU PROFIT DE L'AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE (ABER)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°016-2024/ABER/DG/SG/DMP

Cet Avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, Gestion 2024 de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER).

1. L'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet les acquisitions de produits d'entretien (lot 1) ; fournitures de bureau (lot 2) ; consommables informatiques (lot 3) telle que décrites dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, titulaire d'un agrément technique en matière informatique de la Catégorie A du Domaine 1 en cours de validité uniquement pour le lot 3, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : acquisition de produits d'entretien ;
- Lot 2 : acquisition de fournitures de bureau;
- Lot 3 : acquisition de consommables informatiques.

3. Le délai de validité du marché est l'année budgétaire 2024 et le délai de livraison de chaque commande sera précisé dans la commande pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de :

Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie,
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01,
Téléphone : +226 25 37 45 01

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sise sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA au service comptabilité de l'ABER. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot 1 ; deux cent quarante mille (240 000) francs CFA pour le lot 2 et quatre cent vingt-cinq mille (425 000) francs CFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, avant le **17/04/2024 à 09h 00mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. Le montant prévisionnel du marché est estimé à :
- Lot 1 : deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA TTC ;
 - Lot 2 : huit millions (8 000 000) francs CFA TTC ;
 - Lot 3 : quatorze millions cinq cent mille (14 500 000) francs CFA TTC.

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

B. Haoua ILBOUDO/ KASSAH

Réalisation des activités de visibilité du CENAMAFS

Avis de demande de prix
N°2024-07/MENAPLN/SG/CENAMAFS/DG/PRM du 02 avril 2024
Financement : Budget CENAMAFS, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé du Centre national des Manuels et Fournitures scolaires (CENAMAFS) au titre de l'exercice budgétaire 2024.

1. Le CENAMAFS, dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la « réalisation des activités de visibilité du CENAMAFS » tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales déclarées auprès du Conseil Supérieur de la Communication (CSC), pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les prestations se composent de lot unique comme suit : « réalisation des activités de visibilité du CENAMAFS ».

Les Candidats ne peuvent soumissionner que pour l'ensemble du lot.

3. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024. Le délai d'exécution de chaque commande est de soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des Marchés sise à la Direction Générale du CENAMAFS, située à la patte d'Oie, secteur 52, téléphone : +226 73 47 11 11/ 76 55 50 25.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les services de la Personne responsable des Marchés sise à la Direction Générale du CENAMAFS à la Patte d'Oie, rue Père Joseph WRESINSKI, porte 860/Arrondissement 12 secteur 52, téléphone : +226 73 47 11 11/ 76 55 50 25 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA auprès de l'Agence Comptable (AC) du CENAMAFS. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Direction Générale du CENAMAFS, situé à la patte d'Oie, rue Père Joseph WRESINSKI, porte 860/Arrondissement 12 secteur 52, téléphone : +226 73 47 11 11, avant le **15/04/2024 à 09 heures 00 T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B : les crédits de paiement disponibles s'élèvent à treize millions (13 000 000) F CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la commission d'attribution des marchés

Quandaogo KABORE
Administrateur des Services financiers

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) informe les candidats intéressés par le dossier d'appel ouvert international n°2024-001/DG-SONATUR/PRM du 26-02-2024 pour la réalisation des travaux de 14,5 km de voiries en terre des sections 736, 1094 et 1095 et de 04,5 km de voiries bitumées du site SONATUR de Silmiougou (Commune de Ouagadougou) dont l'avis a été publié dans le quotidien des marchés publics n°3832 du 11/03/2024 (page 29) et sur le site web de l'UEMOA, que la visite de site est prévue à Silmiougou (lieu de rendez-vous : devant le CSPS de Bassinko) le **jeudi 11 avril 2024 à partir de 09 heures 00 TU**.

Les candidats intéressés devront prendre toutes les dispositions nécessaires pour être sur les lieux, aux date et heure indiquées ci-dessus. Pour toutes informations complémentaires, vous voudriez bien prendre attache avec Monsieur ZANZE Richard, Tél : (+226) 68 91 89 08 / 25 33 40 09.

Par ailleurs, à l'issue de la visite de site, une attestation de visite de site qui constituera un élément obligatoire de l'offre sera délivrée aux candidats présents.

Pour le plein succès de cette activité, la ponctualité et l'assiduité sont vivement recommandées.

Le Directeur Général

Boureima OUATTARA

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

COMMUNIQUE

**Annulation de l'avis à manifestation d'intérêt n° 2024-001/CARFO/DG/DMP
parue dans le quotidien N°3846-3847 du vendredi 29 mars et lundi 01 avril 2024 à la page 52**

La directrice des marchés publics, présidente de la Commission d'attribution des marchés de la CARFO, porte à la connaissance des éventuels candidats intéressés par l'avis à manifestation d'intérêt n° 2024-001/CARFO/DG/DMP portant **recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude diagnostique et prospective de mise en place d'une comptabilité analytique au sein de la CARFO**, publié dans le quotidien N°3846-3847 du vendredi 29 mars et lundi 01 avril 2024 et dont ouverture est prévue pour le lundi 15 avril pour le est annulé pour absence de nécessité.

Elle s'excuse par avance des éventuels désagréments que cette annulation pourrait causé et sais compter sur la compréhension de tous.

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

ETABLISSEMENT D'UNE LISTE COMPLEMENTAIRE DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE SERVICES AU TITRE DE L'ANNEE 2024

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET :
N°015-2024/ABER/DG/SG/DMP**

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés, gestion 2024, l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste complémentaire de fournisseurs/prestataires de services au titre de l'année 2024.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une liste complémentaire de Prestataires/Fournisseurs que l'ABER pourra contacter dans le cadre des demandes de cotations pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

Lot 1 Acquisition de 500 coffrets de branchement monophasé non équipésCatégorie R1 ou C1 en cours de validité
Lot 2 Prestations pour la reprographie de documents -

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste complémentaire des fournisseurs et prestataires de l'ABER pour l'année 2024 ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques indiquant notamment son adresse complète et exacte, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- l'agrément technique exigé dans le domaine ;
- un contact téléphonique permanent.

5. Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous :
Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie,
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01,
Téléphone : +226 25 37 45 01, Courriel : info@aber.bf

et aux heures suivantes : lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :
Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie,
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01,Service courrier au plus tard **le 15/04/2024 à 09h 00mn.**

8. L'ABER se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des expressions d'intérêt reçues.

La Directrice des Marchés Publics

B. Haoua ILBOUDO/ KASSAH

LISTE ADDITIONNELLE DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES A CONSULTER AU TITRE DE L'ANNEE 2024

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) exercice 2024, l'Ecole Nationale des Douanes (END) lance cet avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste additionnelle de fournisseurs/prestataires de l'END au titre de l'année 2024.

2. Le présent avis vise à identifier des personnes physiques ou morales qui seront ultérieurement consultées dans le cadre des procédures de demande de cotation et consultation de consultants.

3. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration spécialisées dans l'un des domaines ci-après :

Fournitures et équipements

1 Acquisition de Mobilier de bureau

Prestations de services

2 Maintenance et mise à jour des logiciels de paie et de gestion de l'END

Prestations Intellectuelles

3 Assistance post certification ISO 9001 version 2015 dans la réalisation d'un audit interne du système de management qualité de l'END

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt en déposant leurs offres sous pli fermé portant la mention « avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste additionnelle de fournisseurs et prestataires de l'END au titre de 2024 »

L'END rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces suivantes :

- Une lettre de demande de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général de l'END, précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat souscrit;
- Une présentation de l'entreprise faisant ressortir ses qualifications et compétences pour les personnes morales ou le CV détaillé daté et signé pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre du commerce pour les personnes morales faisant ressortir les domaines de prestation ;
- une copie de l'agrément technique s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous : Personne Responsable des Marchés de l'Ecole Nationale des Douanes, sis à l'Avenue Dimdoloobsom à Dapoya, 01 BP 506 Ouagadougou 01

7. Les manifestations d'intérêt établies en langue française et présentées en un (01) original et deux (02) copies doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus citée au plus tard **le 15/04/2024**.

L'Ecole Nationale des Douanes se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation.

La Personne Responsable des Marchés

Abdou Rasmané SAVADOGO

Chevalier de l'ordre du mérite de la jeunesse et des sports

ELABORATION D'UN CADRE STRATEGIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL POUR LE DEPLOIEMENT DES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024- 00001/MTDPCE/SG/DMP DU 18 mars 2024

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (MTDPCE).

2. Le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (MTDPCE) a obtenu des crédits de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), exercice 2024, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un cabinet pour l'élaboration d'un cadre stratégique, environnemental et social pour le déploiement des infrastructures de communications électroniques.

3. Les services comprennent :

- la cartographie et l'analyse de l'ensemble des impacts (positifs et négatifs) possibles sur l'environnement et le social (humains, biens matériels, immatériels, culturels, etc.) que les activités liées au déploiement et à l'exploitation des infrastructures de télécommunications (réseaux enterrés et pylônes) dans les zones rurales et urbaines;
- la définition d'un plan général type de réinstallation/réinsertion avec une grille d'indemnisation des personnes et biens impactés par les projets de déploiement des infrastructures de télécommunications;
- l'élaboration du cadre stratégique de gestion environnementale et sociale pour le déploiement des infrastructures de communications électroniques au Burkina Faso et l'ensemble de ses annexes ;
- l'élaboration d'un référentiel type pour le déploiement des pylônes ;
- l'analyse et l'amélioration du plan de résolution de la problématique de l'implantation des pylônes et sortie d'un plan de communication adapté.

4. La mission durera trois (03) mois et démarrera à compter de la date de notification de l'ordre de service pour commercer les prestations.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ensemble son modificatif. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat,
- le nombre d'année d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (joindre les copies des pages de garde mentionnant explicitement l'objet de l'étude, le client, le montant des prestations et la page de signature du contrat assorties des attestations de bonne fin d'exécution ou des rapports de validation).

7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations montrant qu'ils sont qualifiés. Par ailleurs, les candidats peuvent

s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

8. Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût).

N.B : Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation.

L'administration se réserve le droit de procéder à toute vérification jugée utile et toute fausse information sera traitée conformément aux textes en vigueur.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél : (+226) 25 49 01 38, sis à l'immeuble Armelle, 1er étage (Projet ZACA) et aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 12h30mn et de 13h00mn à 16h00mn, le vendredi de 7h30mn à 12h30mn et de 13h30mn à 16h30mn.

10. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français, multipliées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies et marquées comme telles doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-après: secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél: (+226) 25 49 01 38, sis à l'immeuble Armelle, 1er étage (Projet ZACA) au plus tard **le 15/04/2024 à 9 heures 00 minute**, sous pli fermé avec la mention « Réponse à la Manifestation d'intérêt relative au recrutement d'un cabinet pour l'élaboration d'un cadre stratégique, environnemental et social pour le déploiement des infrastructures de communications électroniques » à n'ouvrir que par la Commission d'Attribution des Marchés.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Jules T. COULIBALY
Chevalier de l'Ordre du Mérite



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* **Marchés de Travaux**

P. 39

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 40 à 45

Travaux

REGION DES HAUTS-BASSINS

Construction d'un incinérateur au profit du CHUSS.

Avis de demande de prix
N°2024-010/MSHP/SG/CHUSS/DG/DMP
Financement : Budget du CHUSS, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 du Centre Hospitalier Universitaire Sourô Sanou (CHUSS).

1. Le CHUSS dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet : construction d'un incinérateur au profit du CHUSS pour un montant prévisionnel de vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC), tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (ayant l'agrément technique de catégorie B2 du ministère de l'urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique : construction d'un incinérateur au profit du CHUSS.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics (DMP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (bureau DMP), téléphone : +226 70 67 64 22/ 78 42 49 94.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau du Directeur des Marchés Publics (DMP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (bureau DMP) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA au service de recouvrement du CHUSS.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au Bureau du Directeur des Marchés Publics sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS avant le **17/04/2024 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aboubacar OUATTARA/-
Administrateur des Services de Santé

Constitution d'une liste de candidats aux procédures de demande de cotations de la commune de Kongoussi exercice 2024

Avis à manifestation d'intérêt
N°2024-002/RCNR/PBAM/CKGS/M/PRM du 12 mars 2024

Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés de la commune de Kongoussi, gestion 2024. La commune de Kongoussi lance le présent avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants au cours de l'année 2024.

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes morales et physiques ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

N°	Domaines	Nature de la prestation	Composition du dossier
	Services courants/ Restauration	Prestation de pause-café et déjeuner lors des cérémonies au profit de la Commune de Kongoussi	une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotation adressée au Président de la Délégation Spéciale de la commune de Kongoussi une copie du numéro IFU; un extrait du registre de crédit (RCCM) faisant ressortir le domaine de prestation.

5-Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé une offre de services de la mairie de Kongoussi sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises ;

6-Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2024-002/RCNR/PBAM/CKGS/M/PRM du 12/03/2024 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations de la commune de Kongoussi au cours de l'année 2024 », devra parvenir à la Personne responsable des marchés de la mairie de Kongoussi, téléphone : 70 14 75 86, au plus tard le **15/04/2024 à 09h00mn T.U.**

7-Une commission siègera pour arrêter la liste des candidats ;

8-Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'existence de la procédure de demande de cotations dans le domaine choisi au cours de l'année 2024 ;

9-En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2024 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés ;

10-Au cas où les nouveaux candidats sont retenus dans un domaine nouveau autre que les précédents, ils seront consultés sans attendre la fin de la rotation de la liste initiale ;

11-En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne sera pas responsable de la non réception de l'offre ;

12- La commune de Kongoussi se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Vincent de Paul QUEDRAOGO
Technicien Supérieur en Maitrise d'Ouvrages Publics. /-

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI DU KOULPELOGO 2024

**Avis à manifestation d'intérêt
no 2024-01/RCES/DRJFPE/DPJFPE-KPL du 28 mars 2024**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année budgétaire 2024, la Direction Provinciale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Koulpélogo souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations dans les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaines
Lot 1	Acquisition de produits pour informatique et péri-informatique
Lot 2	Entretien et réparation de véhicule à 2 roues

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration publique. La Direction Provinciale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Koulpélogo rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité. Le dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée à monsieur le Directeur Provincial de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Koulpélogo, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise;
4. Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
5. Une copie du registre de commerce et du crédit mobilier;
6. Les preuves des expériences ou de réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermés avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêts no 2024-01/RCES/DRJFPE/DPJFPE-KPL du 28 mars 2024 pour la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires » ainsi que la précision du lot concerné, au bureau du Gestionnaire de la DPJFPE-Koulpélogo sis à la DRJFPE-CES, Tél : 77 25 72 90 / 52 19 84 49, au plus tard le 15/04/2024 à 10 heures 00mn.

Le Directeur Provincial

B. Maxime KOURAOGO
Conseiller de Jeunesse et d'Education Permanente

CONSTITUTION DE SON REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES POUR L'ANNEE 2024

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2024-01/RNRD/PPSR/CO-ARBL/SG/PRM du 23/03/2024**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM), gestion 2024, la mairie de Arbolle lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires/consultants que la Mairie pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et pour la réalisation de service de prestations intellectuelles.

2. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines suivants :

- Fournitures de produits pharmaceutiques ;
- Fournitures de matériels et fournitures médicaux et biomédicaux ;
- Fourniture de produits alimentaires ;
- Fourniture de matériel informatique ;
- Fourniture de consommables informatiques ;
- Fourniture de matériels de protection ;
- Fourniture de produits d'entretien ;
- Fourniture de fournitures de bureau ;
- Fourniture de petits matériels, outillage et mobilier ;
- Fourniture de matière d'œuvre (matériaux de coupe-couture et mécanique) ;
- Fourniture de consommables scolaires ;
- Fourniture de fournitures scolaires ;
- Entretien de bâtiments ;
- Entretien et réparation de matériel de transport (04 & 02 roues) ;
- Entretien de matériel outillages et mobiliers ;
- Maintenance et réparation de matériels informatiques ;
- Fourniture d'imprimés administratifs /impression de valeurs inactives ;
- Travaux de construction d'infrastructures ;
- Travaux de réalisation d'ouvrages hydrauliques (PMH, AEP);
- Suivi- contrôle des travaux ;
- Réhabilitation d'infrastructures ;
- Fourniture de matériel et mobilier de bureau ;
- Fourniture de matériels et outillages scolaires :

3. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres de services sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt » en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires 2024 de la Mairie de Arbolle.

Les offres de services devront comporter les informations ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie simple de l'agrément s'il y a eu ;
- Un contact téléphonique permanent.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la personne responsable des marchés au numéro suivant : 78 69 68 47.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard **le 15/04/2024 à 9 heures 00 mn.**

Idrissa NABALOU

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année budgétaire 2024

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2024-001/R-SHL/PSUM/CO-DGL**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics exercice 2024, la commune de Diguel prévoit entre autres des acquisitions, des travaux et des prestations de services par voie de demande de cotations (formelle ou non formelle) et de demande de propositions allégées. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.
2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des procédures de passation des marchés publics sus-cités au cours de l'année 2024.
3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
 - Fournitures et équipements ;
 - Services courants ;
 - Prestations intellectuelles ;
 - Travaux.
4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :
 - Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
 - Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Diguel adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Diguel ;
 - Une présentation de l'entreprise ;
 - Une copie de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certaines fournitures et équipements).
6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
7. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.
8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.
10. La commune se réserve le droit de ne pas donner suite à toutes ou partie des manifestations d'intérêt reçues.
11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Diguel :(préciser le domaine concerné) » auprès du Gestionnaire de Crédits de la commune de Diguel à la cité AN II 1er Bâtiment situé à l'entrée de l'enceinte du siège de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF), premier couloir faisant face à l'entrée 2ème porte à droite. Tel : 72 48 64 52 / 75 73 47 86 au plus tard **le 15/04/2024 à neuf (09) heures 00 TU**

Le CHEF SAF,

TAMBOURA Ali

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année budgétaire 2024

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024-001/R-SHL/PSUM/CO-NASS

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics exercice 2024, la commune de Nassoumbou prévoit entre autres des acquisitions, des travaux et des prestations de services par voie de demande de cotations (formelle ou non formelle) et de demande de propositions allégées. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.

13. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des procédures de passation des marchés publics sus-cités au cours de l'année 2024.
14. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
 - Fournitures et équipements ;
 - Services courants ;
 - Prestations intellectuelles ;
 - Travaux.
15. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
16. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :
 - Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
 - Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Nassoumbou adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Diguel ;
 - Une présentation de l'entreprise ;
 - Une copie de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certaines fournitures et équipements).
17. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
18. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.
19. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
20. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.
21. La commune se réserve le droit de ne pas donner suite à toutes ou partie des manifestations d'intérêt reçues.
22. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Nassoumbou : (préciser le domaine concerné) » auprès du Gestionnaire de Crédits de la commune de Nassoumbou dans la salle de réunion du bâtiment situé à l'entrée de l'enceinte du siège de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) sise à la cité AN II, Ouagadougou Tel : 55 36 20 59 / 61 81 60 17 au plus tard **le 15/04/2024**.

Le **CHEF SAF**

Ousseini KOURA
Contrôleur des services Financiers

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024-001/R-SHL/PSUM/CTGML

23. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, la commune de Tongomayel prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demande de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.
24. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2024.
25. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
- Fournitures et équipements ;
 - Services courant ;
 - Prestations intellectuelles ;
 - Travaux.
26. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
27. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :
- Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
 - Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Tongomayel adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Tongomayel ;
 - Une présentation de l'entreprise ;
 - Une copie de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certains fournitures et équipements).
28. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
29. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.
30. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
31. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.
32. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.
33. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Tongomayel : (préciser le domaine concerné) » auprès du Gestionnaire de Crédits de la commune de Tongomayel à la cité AN II 1er Bâtiment situé à l'entrée de l'enceinte du siège de l'Association des Municipalité du Burkina Faso (AMBF), premier couloir faisant face à l'entrée 3ème porte à gauche. Tel : 76 45 79 09 / 78 78 14 03 au plus tard **le 15/04/2024 à neuf (09) heures 00 TU**

La Personne responsable des Marchés,

Koudougou du 24 mars au 06 avril 2024
Modernisation des procédures de traitement de certaines prestations payantes de la DGCMEF



Quelques membres du groupe de travail en pleine conception innovantes sur les modules :
« revue des marchés publics » et « facturation des prestations payantes »



Une journée d'innovation fructueuse avec les cadres de la DGTCP, DGI, DGB, DGSI, DMP, PRM et de la DGCMEF, axée sur la « revue des marchés publics » et « facturation des prestations payantes »

La célérité dans la transparence